







Digitized by the Internet Archive  
in 2011 with funding from  
University of Toronto







REMARQUES CRITIQUES

SUR LE

TEXTE DE L'EMPEREUR JULIEN

Nihil obstat,  
Insulis, die 8<sup>a</sup> julii 1922.  
L. BAYARD.

Imprimatur,  
Insulis, die 12<sup>a</sup> julii 1922.  
A. MARGERIN.  
v. g.



FASCICULE XXIII

MÉMOIRES ET TRAVAUX  
PUBLIÉS PAR DES PROFESSEURS  
DES FACULTÉS CATHOLIQUES DE LILLE

---

REMARQUES CRITIQUES

SUR

LE TEXTE

DE

L'EMPEREUR JULIEN

PAR

**Fernand BOULENGER**

Docteur ès lettres.

---

FACULTÉS CATHOLIQUES  
DE LILLE  
60, BOULEVARD VAUBAN, 60

AUGUSTE PICARD  
82, RUE BONAPARTE, 82  
PARIS

1922



OCT 16 1951

16385

## PRÉFACE

Ayant à étudier la Syntaxe de l'empereur Julien, nous avons dû tout naturellement nous occuper de la tradition manuscrite de ses œuvres. Le texte de Julien nous est parvenu dans un très mauvais état. L'édition de Hertlein (in-12, Leipzig, Teubner, 1875) marquait un progrès très sensible sur les éditions antérieures. Hertlein avait pu s'aider des travaux nombreux et considérables de la critique. Nous ne nommerons ici que les éditions de Marcilius, Martini, Chantecler, Cunaeus, F. Sylburg, au xvi<sup>e</sup> siècle : surtout les deux éditions de Pétau (1614 et 1630), l'édition de Spanheim, devenue la vulgate (1696) ; l'édition du disc. I, de Schäfer (1802) ; les remarques de Reiske, Wytttenbach, et surtout de Cobet, dans *Mnemosyne*, dans ses *Variae Lectiones*, etc <sup>1</sup>. Hertlein a mis à contribution tous ses prédécesseurs. Depuis, la critique n'a pas cessé de s'exercer sur ce texte. Il semble peu utile de signaler toutes les conjectures par lesquelles elle a essayé de l'améliorer. On en trouvera la liste dans les tables des Revues, et dans les ouvrages spéciaux sur la matière, notamment dans le supplément de Klussmann à la *Bibliotheca* de Engelmann-Preuss <sup>2</sup>. Il est évident

1. Sur ces divers points, voy. notre *Essai critique sur la Syntaxe de l'empereur Julien*, Préface.

2. Voy. encore dans *Revue Belge de Philologie et d'Histoire*, I, n<sup>o</sup> 1, 1922, l'article de P. Thomas, pp. 15 et suiv.

qu'il restait à faire après Hertlein, d'autant que, s'il a collationné avec soin les manuscrits pris pour base de son édition, il a négligé d'établir leur filiation ; et il suffit d'un premier contact avec le texte de Julien, pour deviner l'importance de la tâche qui s'imposera à l'éditeur futur de ses œuvres.

C'est pour la lui faciliter, dans la mesure de nos forces, que nous avons choisi, dans un ensemble plus considérable, et que nous publions, cette suite de *Remarques critiques sur le texte de l'empereur Julien*. Ceux qui sont familiers avec ce genre de travaux savent qu'ils supposent une longue habitude, un commerce prolongé avec le texte d'un auteur, et avec sa pensée. En effet, nous avons entrepris ce travail au cours des trois années que nous avons passées à l'École Pratique des Hautes Études, avec les encouragements et les conseils de M. A. Jacob, Directeur d'études, qui avait eu l'obligeance d'inscrire au programme de ses leçons l'étude du texte de Julien ; nous l'avons continué dans le temps qui a suivi, et nous avons eu la bonne fortune de pouvoir soumettre chaque fois les résultats de nos recherches à la critique scrupuleuse de ce Maître ; et c'est ainsi d'ailleurs que nous avons pu, chemin faisant, recueillir quelques conjectures de M. A. Jacob lui-même ; suivant le conseil de M. A. Puech, professeur à la Faculté des Lettres, qui a bien voulu accepter d'être le rapporteur de cette thèse, nous les avons fait entrer dans notre travail, en les rapportant, cela va sans dire, à leur auteur. Au reste, nous sommes loin d'avoir épuisé la matière ; le texte de Julien a de quoi exercer pendant longtemps encore la sagacité des critiques. Nous serions heureux du

moins que ce travail ne fût pas inutile à l'établissement de ce texte, souvent si corrompu.

Il n'est pas nécessaire de faire remarquer que, dans des conjectures, il entre nécessairement une part d'interprétation personnelle. Mais d'abord, nous ne sommes point éditeur ; nous n'avons que l'ambition moins haute d'aider à l'édition d'un texte. Et néanmoins, nous nous sommes efforcé de n'envisager que l'usage certain, ou du moins probable, de Julien, sans jamais plier, de notre gré, le texte à des idées préconçues ; et c'est ainsi qu'en avançant dans notre étude sur la Syntaxe de Julien, nous avons été amené à condamner certaines conjectures, dont une connaissance plus complète de l'usage de Julien nous montrait la caducité. D'ailleurs nous ne faisons point difficulté d'avouer que nos conjectures ne visent pas toujours à des résultats définitivement acquis : elles peuvent n'avoir qu'une valeur de suggestion ; et nous estimerions n'avoir point perdu notre temps, si nous avions par ces *Remarques critiques* attiré l'attention d'un éditeur sur un point défectueux, obscur ou absurde du texte de Julien.

Nous nous référons toujours à la tradition manuscrite : s'il nous arrive parfois de ne point signaler certaines corrections d'éditeurs ou de critiques, c'est qu'elles ont, à nos yeux, la valeur de leçons authentiques, et surtout qu'elles n'intéressent pas le point sur lequel porte notre critique. Nos citations renvoient pour plus de facilité à l'édition de Hertlein : le premier chiffre indique la page ; le deuxième, la ligne. Ces *Remarques critiques* étant le complément naturel de notre *Essai critique sur la Syntaxe de l'empereur Julien*, y reportent chaque fois qu'il est utile pour légitimer une correction.

PA  
4275  
JG805

Il nous reste le devoir agréable d'exprimer notre gratitude à M. A. Puech, qui a accueilli l'idée de ce travail avec tant de bienveillance et auprès de qui nous avons toujours trouvé un si aimable accueil.

Enfin nous remercions notre collègue, M. l'abbé L. Bayard, professeur de langue grecque à la Faculté libre des Lettres, d'avoir bien voulu revoir la dernière épreuve de ce travail.

Lille, le 9 février 1922.

---

## INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

- Bidez et Cumont, *Recherches sur la tradition manuscrite des lettres de l'empereur Julien*, dans *Mémoires couronnés et autres Mémoires publiés par l'Académie royale de Belgique*, t. LVII, 1898.
- Class. Rev.* = *Classical Review*, London.
- Cobet, *Var. Lect.* = Cobet, *Variae Lectiones*, 2<sup>e</sup> éd., 1873.
- Cobet, *Mnémos.* = dans *Mnémosyne*, surtout les années 1859, 1860, 1861.
- Fabricius, *Bibliotheca graeca*, Harles, Hambourg, 1798.
- Klimek (P.), *Zur Würdigung der Handschriften und zur Textkritik Julians*, prog. de Leobschütz, 1888.
- Krüger, *Griechische Sprachlehre* la Prose Attique, 2<sup>e</sup> partie, la Syntaxe.
- Kühner-G. = Kühner-Gerth, *Ausführliche Grammatik der Griechischen Sprache* (2<sup>e</sup> partie, la Syntaxe en 2 vol.), nouv. éd. 1898.
- Mansion (J.), *La tradition manuscrite du discours VIII de l'empereur Julien*, etc., dans *Revue de l'Instruction publique en Belgique*, 1898.
- Mau, *Die Religionsphilosophie Kaiser Julians*, etc., Leipzig et Berlin, in-8, Teubner, 1908.
- Paroemiographi Graeci* (éd. von Leutsch u. Schneidewinn), Goettingue, 1839.
- Pétau, sa traduction latine des œuvres de Julien; voy. l'édition de Spanheim.
- Riem.-G. = Riemann-Gœlzer, *Grammaire comparée du Grec et du Latin*, Syntaxe, in-8°, Paris, Colin, 1897.
- Rostagni (A.), *Giuliano L'Apostata*, Saggio critico etc., Turin, 1920.
- Sophoclès, *Greek Lexicon of the Roman and Byzantine Periods*, New-York, 1900.
- Suid. = Suidas, Gaisford, 3 vol., Oxford, 1834.
- Thes.* = *Thesaurus Graecae Linguae*, éd. Didot.
-

## LISTE DES ABRÉVIATIONS

H = Hertlein.

Rsk. = Reiske.

Wytt. = Wyttenbach.

Cob. = Cobet.

pet. = Pétau, l'édition de Paris (1630).

*Synt.* renvoie à notre *Essai critique sur la Syntaxe de l'empereur Julien*.

< > indique une addition ;

[ ] indique une suppression.

Pour ce qui est des manuscrits, voy. plus loin, pp. 1 et suiv.

Pour renvoyer au *Contra Christianos*, nous faisons précéder d'un C les chiffres indiquant la page et la ligne, par ex. C 100,4.

---



## LES MANUSCRITS DE JULIEN <sup>1</sup>

I. Le premier de tous, qui est aussi le plus ancien, le plus important, et d'ailleurs, avec sa copie Pc, le seul complet (nous parlons plus loin du Scorialensis T, II, 5, copie de Pc), appartient jadis à Isaac Vossius et se trouve actuellement à la bibliothèque de l'Université de Leyde : cod. Vossianus Graecus Leidensis 77 (= V). Nous avons pu, grâce à l'obligeance du conservateur adjoint de la Bibliothèque, M. le Dr Molhuysen, depuis bibliothécaire au Palais de la Paix à La Haye, le consulter et l'étudier, et même en faire photographier plusieurs feuillets qu'il y aurait eu intérêt à reproduire par la phototypie. Nous croyons utile d'en donner, même après Cobet et MM. Bidez et Cumont, une description succincte.

C'est un bombycin du XIII<sup>e</sup> siècle, petit in-f<sup>o</sup>, mesurant 262×170 pour les feuillets, 215-220×145-150 pour le texte, écrit à pleines pages et sans colonnes, avec une moyenne de 26 lignes par page (entre 24 et 27). Le manuscrit est partagé aujourd'hui en trois volumes, reliés en maroquin rouge, reliure récente; les feuillets sont séparés par des pages

1. Voy. Dr Paul Klimek, *Zur Würdigung der Handschriften und zur Textkritik Julians*, Prog. de Leobschütz, 1888, travail diligent que nous suivons en général, en le complétant et en le corrigeant, s'il y a lieu; Cobet, dans *Mnemosyne*, 1859, pp. 341 suiv.; J. Bidez et Fr. Cumont, *Recherches sur la tradition manuscrite des Lettres de l'empereur Julien*, dans *Mémoires couronnés et autres Mémoires publiés par l'Académie royale de Belgique*, t. LVII, 1898; la préface de l'édition de Hertlein (Teubner, 1875); Joseph Mansion, *La tradition manuscrite du discours VIII de l'empereur Julien*, etc., dans *Revue de l'Instruction publique en Belgique*, 1898, pp. 246 suiv.

blanches. Le 1<sup>er</sup> et le 2<sup>e</sup> tomes qui, ayant une pagination unique, peuvent passer pour ne former qu'un seul livre, contiennent des lettres de Libanios (χιλίασι εἴκοσι καὶ ὀκτώ); le tome 3<sup>e</sup> est réservé aux œuvres de Julien. Le tome I va de 1 à 103; le tome II de 104 à 220; le tome III, de 139 feuillets, a une pagination distincte.

Dans le tome III, on compte d'abord 16 quaternions (mais comp. Bidez et Cumont, *ouvr. cité*, p. 32); après le 16<sup>e</sup>, se trouve un feuillet intercalé, d'une écriture plus récente. Le dernier feuillet du 16<sup>e</sup> quaternion s'arrêtait brusquement sur une phrase du Banquet des Césars : 430,7 ταῖς τ' ἐπιθουράκις ταῖς εἰκοσῶ. Quant au feuillet intercalé, il contient d'abord la suite des Césars jusqu'à 430,23 : καὶ ἡγεμόνα μετὰ; puis on trouve une dizaine de lignes en blanc; puis divers fragments : 431,21 ἐπέτριβον δ' αὐτὸν, jusqu'à 432,6 : καθιστὰς σεαυτῶ; 514,24 : ἐχρῆν τὸν ἐξέλθειντα, jusqu'à 515, 8 : ὑπὸ τοῦ συνήθους ἐπαρθέντα; puis un blanc très considérable; et enfin 486,2 : ἤλυθες τηλεμαχε, jusqu'à 486,16 : οὕτω δ' ἐστ' ἐκλάστου τῆς τέχνης ἔχεται. Puis on retrouve la suite, un moment interrompue, du ms., et le f<sup>o</sup> 129 nous reporte au milieu de la correspondance, et continue, notamment, la lettre à Georgios, commencée à la fin du f<sup>o</sup> intercalé. La description du contenu de ce manuscrit a été faite avec un soin minutieux par Cobet (*ouvr. cité*, pp. 342-349); il faut remarquer seulement que Cobet omet la lettre 28.

Le texte est accompagné de scholies, mais peu nombreuses, et écrites en minuscules avec ligatures; quelques-unes sont de première main, un peu plus d'une autre main. Le titre des ouvrages est en minuscules, comme le reste du texte; seule la première lettre du texte, non du titre, est en majuscule agrandie, et à peine ornée. Le manuscrit est sans dessins, ni couleurs, ni peintures. L'accentuation est de première main, et régulière; la forme des esprits est ronde; ils manquent sur le double ρ. Enfin l'encre est rousse, et l'on remarque qu'on a en quelques endroits repassé avec une encre différente sur des mots écrits de première main. Sur l'origine du Vossianus,

nous signalons, pour mémoire, l'avis du professeur Caspar René Gregory, de l'Université de Leipzig, dans une lettre conservée aux archives de l'Université de Leyde (n° 7, 4 jan. 1889) : l'encre, les majuscules et l'écriture lui font supposer que ce manuscrit est italien <sup>1</sup>.

Le Vossianus 77 est abîmé, surtout — en ce qui concerne le tome III — dans la 2<sup>e</sup> partie. Il est à remarquer que c'est surtout au f° 72 que deviennent apparentes, et très gênantes pour la lecture du texte, les taches qui sont dues en partie, semble-t-il, à l'humidité, en partie aussi aux réactifs employés, notamment par Dübner, dans l'espoir de déchiffrer les passages obscurs ou incertains. Le manuscrit a été collationné par Spanheim, Cobet, Dübner, enfin par Hertlein, qui a noté les variantes et les lacunes avec une exactitude suffisante.

Dans bien des cas, il faut, pour les passages illisibles ou gravement altérés, recourir à une copie du Vossianus, le Parisinus 2964 (Pc), parchemin du xv<sup>e</sup> siècle. Une comparaison même rapide suffit à prouver la fidélité et le soin du copiste dans les passages lisibles de V. Mais déjà alors certains endroits du Vossianus étaient d'une lecture difficile, puisque le copiste de Pc les a laissés en blanc. Ces blancs ont été comblés en partie au xv<sup>e</sup> s. par un autre copiste, d'une écriture très élégante, qui a paru à M. Omont être Nicolas de la Torre (Turrisanus), Crétois attaché à la bibliothèque de l'Escurial, de qui nous avons beaucoup de copies exécutées entre 1562 et 1586 <sup>2</sup>. On distingue ensuite :

L'Augustanus ou Monacensis 564 (Aug.) du xii<sup>e</sup> ou xiii<sup>e</sup> siècle ; on y trouve les Césars, mais seulement jusqu'à *μακρότερα* (430,1) ; le feuillet qui suit est d'une écriture plus récente.

Le Marcianus 366 (M), papier, du xv<sup>e</sup> s., contient les

1. « Aus der tinte, den grossen buchstaben und der schrift halte ich diese ms. für italienisch. »

2. Fac-similés des mss. grecs du xv<sup>e</sup> et du xvi<sup>e</sup>s., pl. XLI et p. 14 ; d'après Bidez et Cumont, *ouvr. cité*, p. 34.

Césars et les discours II, I, III, celui-ci incomplet s'arrêtant au mot *περιελάληθενος* (165,21), et le disc. VIII ;

Le Parisinus 1732 (Pa), papier, du xv<sup>e</sup> s., écrit par Jean Plousiadenos, et

Le Parisinus 3020 (Pd), papier, du xv<sup>e</sup> s., de Pierre de Crète, ont tous deux les Césars, et les discours I, II, III ;

Le Bavaricus, ou Monacensis 101 (Bav.), papier, du xv<sup>e</sup> ou xvi<sup>e</sup> siècle, contient les Césars, et le disc. II, jusqu'à : *ἐγγλον δὲ ἐνθένδε* (105,23) ;

Le Parisinus 2832 (Pb), papier et parchemin, sans homogénéité, du xvi<sup>e</sup> s., a le même contenu que le précédent ; et de même

Le Vaticanus 1264, qui ne semble pas avoir été collationné ;

Le Monacensis 490 (G), papier, xv<sup>e</sup> s., de contenu très divers : à la suite de 2 discours de Démosthène, au f<sup>o</sup> 381, on lit : *τοῦ ἀποῦ...*, comme s'il s'agissait de Démosthène ; or c'est le disc. IV de Julien ;

Le Parisinus 3029 (Pe), papier, du xvi<sup>e</sup> s., copié par Christophe Auer, contient seulement le Misopogon, avec des annotations marginales qui semblent sans valeur (Pg) ;

Le Parisinus 3038 (Pf), papier, du xvi<sup>e</sup> s., n'a également que le Misopogon. Ces deux manuscrits ont été collationnés par Häusser sur l'édition de Spanheim : la collation n'a pas été refaite ;

Le Marcianus 251 (Mb), papier, du xv<sup>e</sup> s., comprend d'Arrien, les *Dissertationes Epicteteae* (4 livres) ; puis de Julien, le Disc. IV et le Misopogon ; enfin deux discours de Thémistios. Ce manuscrit a été collationné par Cobet et Hertlein ;

Le Monacensis 113 (F), papier, du xvi<sup>e</sup> s., où l'on trouve, entre autres choses, le disc. IV et le Misopogon ; il a été collationné par Reiske ;

Le Monacensis 461 (E), papier, du xiv<sup>e</sup> ou xv<sup>e</sup> s., contient, entre autres œuvres, le disc. IV et le Misopogon (incomplet et finissant à : *ἀνταρῆος ἐπέρωον*, 456,17) ; il a été également collationné par Reiske.

Il faut joindre à cette liste deux manuscrits découverts par M. Papadopoulos Kerameus à la bibliothèque du couvent de la Mère de Dieu, dans l'île de Chalcé (Halki), près de Constantinople (voy. Bidez et Cumont, *ouvr. cité*, pp. 83 suiv., et l'article de J. Mansion (*Revue de l'Instruction Publique en Belgique*, 1898, pp. 246 suiv.). Importants surtout pour la reconstitution du texte des lettres de Julien, ils renferment cependant, l'un (= X de Bidez et Cumont) le disc. VIII au complet, l'autre (= Y des mêmes auteurs) le même discours, mais fortement abrégé.

Il existe encore, du moins pour la correspondance, un certain nombre de manuscrits de Julien, disséminés dans les Bibliothèques : on en trouvera une description dans l'ouvrage cité de Bidez et Cumont, pp. 38 suiv.

II. De ces divers manuscrits, V et Pc sont les seuls complets. Tous les autres, sauf le Scorialensis T. II, 5 (1541), dont MM. Bidez et Cumont ont prouvé qu'il est une copie de Pc, faite avant que ce manuscrit eût été complété par Nicolas de la Torre (*ouvr. cité*, pp. 36 suiv.), sont dépourvus des discours V, VI, VII, de la Lettre à Thémistios, de la Lettre au Sénat et au Peuple d'Athènes, et du *Fragmentum epistulae*. De plus, aucun de ces manuscrits ne contient tout le reste de l'œuvre de Julien : les uns ayant le Misopogon et le Discours IV, ou seulement l'un des deux ; les autres, les Césars et les Disc. I, II, III et VIII, ou seulement une partie de ces écrits. On voit donc que, d'après leur contenu, il semble logique de les diviser en deux groupes : le 1<sup>er</sup>, comprenant des manuscrits où l'on trouve les Césars, et les Disc. I, II, III et VIII, ou seulement une partie de ces œuvres ; le 2<sup>e</sup>, les manuscrits qui contiennent le Misopogon et le Disc. IV, ou seulement l'un des deux.

Parmi les manuscrits du premier groupe, Aug. ne contient que les Césars ; M, en plus des Césars, comprend les disc. I,

II, III jusqu'à 165, 21, et VIII; Bav. et Pb ont les Césars et le disc. II jusqu'à 165, 23; Pa et Pd ont les Césars et les disc. I, II, III.

P. Klimek a montré la parenté étroite de Pa et Pd avec M; mais il a prouvé en même temps que Pa et Pd ne peuvent descendre de M, que par l'intermédiaire d'un manuscrit perdu, très proche de M, qui aurait été l'original de Pa et de Pd; ou seulement de Pd, dont Pa dans ce cas ne serait qu'une copie: c'était l'opinion de M. A. Jacob. Mais Pa et Pd sont sans valeur, et il n'y a pas lieu d'insister davantage.

D'autre part Bav. et Pb contiennent tous deux les Césars et le disc. II, avec une lacune au même endroit du disc. II. Pour ce dernier discours, Klimek disait en 1888 que ces deux manuscrits étaient encore à collationner. La question se posait de savoir si Pb descendait de Bav., car il a exactement, comme on vient de le voir, le même contenu: mais l'hypothèse ne peut se soutenir, au moins pour les Césars. De son côté, Hertlein ayant comparé, pour les Césars, le texte des *Parisini* Pa et Pb, a constaté un rapport étroit entre Pa et Pb: au reste ces manuscrits sont sans valeur pour la critique du texte, et c'est Bav. qui est incontestablement le meilleur.

Il reste donc, de ce premier groupe, à examiner les manuscrits V, Aug., M et Bav., celui-ci n'entrant en considération, comme il a été dit, que pour les Césars.

D'abord, pour les Césars, il y a entre Aug. et M une très grande ressemblance. Comme Aug. est plus ancien, on peut se demander si M n'en est pas une copie. Mais on remarque que dans le passage 395, 15 suiv. : *ὁ πρόδροξ... πρότι* le texte de M et aussi de V est plus complet que celui d'Aug.: on en conclut que M ne peut descendre de l'Aug. Il est vrai d'autre part qu'on relève entre Aug. et M des divergences: car on note un certain nombre de leçons communes à V et à M, qui ne sont pas dans Aug., et aussi des leçons communes à V et Aug., mais étrangères à M. D'après Klimek, ces divergences peuvent s'expliquer en général par une erreur ou une correction du copiste, et n'excluent point par conséquent

la parenté d'Aug. et de M. Par contre, il y a des cas nombreux où Aug. et M s'accordent entre eux, mais non avec V : ainsi : 395,6 εὐπρεπείς Aug. M : εὐπρεπείς V ; 397, 7 πρὸς Aug. M : εἰς M ; 400,8 φρονικῶ Aug. M : φρονικῶ V ; 404, 24 Κωνσταντιῶν Aug. M : Κωνσταντινῶν V ; 405,12 ἄπιστος Aug. M : ἀδόξατος V ; 408,25 ἐπιμετρούσαντας Aug. M : ἐπιμετρούσασιν V ; 415,11 τὴν τούτου πόλιν Aug. M : τὴν πόλιν τούτου V ; 417,19 ὀμνηθέντων Aug. M : ὑπομνηθέντων V ; 422,18 ἐμελεῖν Aug. M : ἔμελε V, et nous n'avons cru bon de noter ici que les variantes les plus intéressantes. Ces leçons communes ne peuvent venir que d'une source commune, qui devait avoir pour le moins le contenu de M. P. Klimek la nomme *y*, et il estime que *y* devait présenter non seulement les leçons communes à Aug. et M, mais encore les leçons communes à V et à M d'une part, à V et à Aug. d'autre part.

Bien qu'antérieur à M, Aug. présente par rapport à *y* plus de divergences que M, et sur des points importants. P. Klimek a noté en six endroits des différences dans la construction. Voyez d'autre part le titre des Césars : Ἰουλιανὸς ἀποκράτορος VM : τοῦ θεοστυγοῦς Ἰουλιανὸς Aug. ; et encore ailleurs : 393,9 ἀπαλόχρηγν VM : ἀνάπαυσιν Aug. ; le passage signalé plus haut, 395,15 suiv. : οὐ σφόδρα... σφάσσι : 395,22 προσισθῆναι VM : προσεῖναι Aug. ; 406,14 τιθέμεθα VM : δεόμεθα Aug. ; 412,24 ἐέρχων VM : ἰέρων Aug. Dans la plupart des cas, ces variantes sont voulues : mais il y en a trop, semble-t-il, pour qu'on puisse les attribuer à un seul copiste.

Les variantes de M par rapport à *y* sont, pour les Césars, moins nombreuses et moins importantes : voy. notamment 396, 2 τῆ... ὄψει M : τῆς... ὄψεως V Aug. ; 398,10 αὐτὸς M : αὖ V Aug. ; 400,7 ὄμας M : ὄμιν V Aug. ; 404,14 παππίδιον M : παπία V Aug. ; 405,17 τὰς μὲν M : τοὺς μὲν V Aug. On peut en conclure que dans les quatre discours que comprend encore ce manuscrit, les variantes de M par rapport à V viennent déjà en majorité de *y* ; et l'on peut se demander, en somme, s'il faut supposer des intermédiaires entre *y* et M. Au total, M, tout en étant plus récent qu'Aug., semble avoir au moins autant de valeur que lui pour la critique.

Mais quel est le rapport de *y* avec V et Bav. ? D'abord, il faut dire que *y* ne descend pas de V : voy. les passages assez nombreux où la bonne leçon est fournie non par V, mais par Aug. et M pour les Césars, par M pour les disc. I, II, III et VIII. Dans les Césars, on remarque un certain nombre de passages, où des mots qui manquent dans V ont été transmis par Aug. et M : voy. par ex. 401, 22 ; 406, 8, 21 ; 412, 13 ; de plus, à la fin des Césars, s'il y a une lacune dans M (431, 13 : *ἔνα καί*, jusqu'à 19 : *γενέσθαι*), et dans V (431, 1 : *τὸ κήρυγμα*, jusqu'à 20 : *τοῦς παῖδας*), elle est moins importante dans M que dans V ; cette lacune, à la vérité, n'existe pas dans Aug., mais nous savons par Hertlein que cette partie du manuscrit est de date plus récente. De même pour les discours : voy. par ex., dans le disc. I : 58, 22 suiv., la phrase : *πρὸς τοσούτον μέγεθος... μένειν*, où le texte nous est transmis très imparfaitement par V ; dans le disc. II : 123, 13 suiv. *διηγέθη γὰρ ὑπὲρ τούτου... βραεῖαν*, où la vraie leçon nous est donnée par M, tandis que V, par une méprise facilement explicable, omet : *αὐτὸς ὧν* (14)... *ξεινοδόχῳ* (17) : *y* ne vient donc pas de V.

Par contre, il y a beaucoup de passages où V, Aug. et M ont les mêmes corruptions et les mêmes lacunes : voy., pour nous borner à quelques exemples, dans les Césars : 424, 23-25 *ὀργῆς... ποιήσας* ; dans le disc. I : 15, 2-3 *ἀλλὰ... χρεῖα* ; dans le disc. II : 77, 23-4 *ὄσπερ... χρωμάτων*. On ne peut expliquer cette concordance de V et de *y*, qu'en supposant un archétype auquel se rapportent V et *y*, et que Klimek nomme x.

Il reste à préciser les relations de V et *y* par rapport à x. Rien qu'à examiner les différences de construction, il y a déjà une forte présomption que V est le représentant de la véritable tradition. Ainsi dans V, on trouve par ex. un comparatif séparé de son complément construit avec *ἤ*, ou au gén. (59, 17-18 ; 140, 12-13) ; ou bien un génitif séparé du substantif dont il dépend (146, 24-25), ou une préposition du cas qu'elle régit (315, 5), tandis que M, qui, comme on l'a vu, ne diffère que très peu de V, et, dans les Césars, M et Aug. présentent



dans ces divers cas la construction banale : on est amené déjà à conclure que la leçon de V est la « lectio rarior », et qu'elle est vraisemblablement la bonne leçon. On arrive au même résultat par l'examen d'autres variantes : par ex., dans le titre du disc. I ἐγκώμιον εἰς V : ἐγκώμιον πρὸς M : voy. encore I, 20 ἐλλοχδέστερος V : ἐλλοχδέστερον M. etc. Par conséquent, c'est encore dans V qu'il faudra chercher la vraie leçon, au cas où l'on serait hésitant sur l'origine de la variante, d'autant que le scribe de V est soigneux, et que, loin de modifier le texte sans nécessité, il pousse le scrupule jusqu'à y laisser même des fautes dont la correction était à sa portée. Il semble dès lors que V soit très proche de l'archétype x : Klimek est d'avis qu'il en est une copie directe, et que toutes les variantes de V par rapport à x sont attribuables, par suite, à un seul copiste. Par contre, y a un nombre trop considérable de variantes par rapport à x pour pouvoir en être une copie directe.

L'examen de Bav. nous amène à la même conclusion. Ce manuscrit ne peut remonter à V, puisque la lacune qu'on y trouve à la fin des Césars (431,13 ἔνα καὶ... jusqu'à 19 : γενέσθαι) est moins importante que celle de V (431, 1 τὸ κήρυγμα... jusqu'à 20 : τοὺς παίδας). Mais à cause de variantes comme 411,20 ἀρεξμένη ἀνδρῶν V Bav. : ἀν. ἀρ. Aug. M : 415,11 πόλειν τούτου V Bav. : τούτου πόλειν Aug. M : 418,20 οὗτος ὁ γενναῖος V Bav. : ὁ γενναῖος οὗτος Aug. M : 421,12 καὶ τιμᾶσθαι V Bav. : τιμᾶσθαι καὶ Aug. M : 422,14 γέλοισι ἀστῶ V Bav. : ἀστῶ γέλοισι Aug. M, il ne peut davantage se rapporter à y, à Aug. ou à M. A côté de cela, on trouve dans Bav. un nombre un peu moins grand de leçons qui s'accordent non pas avec V, mais avec y : voy. par ex. 404,24 Κωνσταντῖνον Bav. Aug. M : Κωνσταντῖνον V : 408, 25 ἐπιμετρήσαντας Bav. Aug. M : ἐπιμετρήσαντων V : 417, 19 ὑμνηθέντων Bav. Aug. M : ὑπομνηθέντων V : 421,8 πρὶν μὲν Bav. Aug. M : μὲν πρὶν μὲν V. On ne peut rendre compte de ces diverses circonstances, qu'en supposant entre x et y, un intermédiaire {z}, et qui semble plus proche de l'archétype x que du codex y. Et les corruptions qui se sont

introduites dans Bav. et le rendent moins précieux pour la critique que l'Aug. et M viendraient du copiste de z, ou des intermédiaires possibles entre z et Bav. P. Klimek estime qu'il y a eu très peu de modifications d'une autre main dans V, Aug. et M, et qu'elles proviennent à peine d'un manuscrit.

Reste le deuxième groupe de manuscrits: ce sont ceux où l'on trouve le Misopogon et le disc. IV, ou l'une de ces deux œuvres seulement. Parmi eux Mb et F donnent le disc. IV et le Misopogon en entier; E donne le disc. IV et le Misopogon jusqu'à 456,17: ἀντιζητοῦς ἐτέρων; G ne contient que le disc. IV, Pe et Pf n'ont que le Misopogon.

Pe et Pf sont plus proches l'un de l'autre qu'aucun d'eux d'un troisième manuscrit. Ils sont à rapprocher de MbEF, non de V. D'ailleurs ces deux manuscrits sont sans intérêt pour la critique du Misopogon. Il en faut dire autant des corrections qui se trouvent en marge de Pe (Pg).

E et F ont souvent les mêmes variantes par rapport aux autres. Ainsi 174,1 προσλάβει EF: προσλάβει V Mb; 176,3 βιωσάντων ἄριστα EF: ἄριστα β. V Mb G; 177,14 ἐπί EF: ἐπει V Mb G; 187,3 ἐπέσας EF: πάσας V Mb G; 436,10 αὐτὸ λείον αὐτὸ EF: λείον αὐτὸ V; αὐτὸ λείον Mb; et d'autre part, ils n'ont que des variantes très rares, et insignifiantes, entre eux: il faut en conclure qu'ils sont très étroitement apparentés. F plus récent ne peut être une copie de E: car, contrairement à E, il contient tout le Misopogon. On est en droit de supposer que E et F sont des copies d'un seul et même manuscrit (u). D'autre part, E et F, qui offrent un grand nombre de variantes relativement à V, n'en présentent que peu par rapport à Mb: il existe donc une parenté étroite entre E, F et Mb. Cependant E et F ne sont pas des copies de Mb: car Mb a un certain nombre de leçons qui ne se rencontrent pas dans E et F; par ex. 178,10 ἐξέλειπεν Mb: ἐπέλειπεν V EFG; 190,27 κεινὸν Mb: κεινὸν EFG; 203,15 συνημεμένων Mb: συνηγομένων EFG; 440,20 καὶ γὰρ καὶ Mb: καὶ γὰρ V EFG; 442,22 κατὰ καρχήεις Mb: ἀκαρχήεις V EFG. Dans ces conditions, on peut

supposer que Mb et l'original (u) des manuscrits E et F se rapportent à une source commune qui a disparu : Klimek nomme ce manuscrit w, sans qu'on puisse préciser davantage le rapport de Mb et u avec w.

Quant à G, il semble très proche de E et F, mais surtout de Mb : voy. par ex. 176,3 ; 177,13 ; 187,3. Pourtant il ne peut être la copie du troisième de ces manuscrits, comme le prouvent des variantes comme 169,13 τὴ τοιαύτη VG : τοιαύτη MbEF ; 184,10 ἐγερῆν εἰπεῖν VG : εἰπεῖν ἐγερῆν MbEF ; 187,26 τελεῖται VG : τελεῖται MbEF. Ces variantes, et d'autres comme : 181,1 χύτων G : τυχὸν MbEF ; 192,25 γὰρ τοι G : τοι MbEF ; 193,15 τῆς τοῦ G : τῆ τοῦ MbEF ; 196,16 τούτῃ G : τούτῃ MbEF etc., ne permettent pas davantage de le rattacher à w.

Peut-être des variantes communes avec V, et dont la plupart sont bonnes, comme 168,2 : σπλοῦστον VG ; 169,13 : τὴ τοιαύτη VG ; 178,12 : ἐγείρει VG ; 184,10 : ἐγερῆν εἰπεῖν VG ; 187,26 : τελεῖται VG, peut-être ces variantes permettent-elles de faire dépendre G d'une source intermédiaire entre V et w. Un certain nombre d'autres variantes s'expliquent par des fautes du copiste. Nous ne sommes pas de l'avis de Klimek qui attribue à G à peine la valeur de E ou de F. Il arrive que G soit seul à transmettre la bonne leçon ; ainsi 193,15 τῆ τοῦ MbEF : τῆς τοῦ G, V faisant défaut pour ce passage <sup>1</sup>. Il semble que G soit à consulter au même titre que E et F.

Il reste à établir le rapport existant entre w et V. On relève dans les deux manuscrits des fautes communes : ainsi Mispog. (Disc. IV, V manque de 190,19 à la fin ; voy. l'erreur de Klimek, *op. cit.*, p. 5), 439,6-7 : ὃ ἐόκει... τούτου ; 464,3-5 : ἡ τε... εἶναι ; 477,6-7 : ἐπὶ δώματι. A côté de cela, on trouve, il est vrai, un certain nombre de variantes qui, au jugement de Klimek, n'infirment point l'hypothèse que w se rapporterait à V. Seulement ces divergences pourraient bien ne point provenir toutes d'un seul copiste ; et il faudrait supposer, entre V et w, un ou plusieurs intermédiaires. Et c'est pourquoi cette

1. Voy. encore 177, 14, un accord remarquable de G avec VMb.

deuxième classe de manuscrits n'a d'importance réelle que là où V présente des lacunes, notamment dans le disc. IV, à partir de 190. 19 : *ὁ μὴ εὐδὲς*, jusqu'à la fin de ce discours.

Il serait prématuré de prétendre classer, avant plus ample informé, les deux manuscrits de Chalcé dont il a été question plus haut, et qui d'ailleurs semblent très dignes d'intérêt : car la collation faite par M. Papadopoulos <sup>1</sup> est, de l'avis de M. J. Mansion, loin d'être exacte (*art. cit.*, p. 217). Il suffira de dire pour l'instant que X et Y coïncident en général, mais sont indépendants l'un de l'autre ; qu'ils sont plus souvent d'accord avec V qu'avec M, — les deux manuscrits qui jusque là entraient seuls en considération pour le disc. VIII ; que cette parenté s'affirme non seulement aux endroits où V donne la bonne leçon, mais encore aux endroits où son texte est fautif. Le reste de la démonstration de M. Mansion ne nous paraît pas absolument convaincant <sup>2</sup>.

Au total, c'est V qui est l'autorité principale dans l'établissement du texte de Julien. Quand V a des lacunes, il y a lieu de recourir d'une part à Pe sa copie, d'autre part à MbEFG. Après V, on doit consulter M et Aug. qui ont une valeur à peu près égale, et donnent en plus d'une rencontre la bonne leçon. Bav ne viendrait qu'ensuite, et n'a pas l'autorité de M Aug.

1. Voy. dans *Ὁ ἐν Κωνσταντινουπόλει ἑλληγικὸς φιλόλογικὸς σύλλογος*, l'appendice du t. XVI, 1883, pp. 9 suiv. (d'après l'ouvrage cité de Bidez et Cumont, p. 83).

2. Par ex. 311, 12 *καὶ ὁ VM : κοινόν X* ; nous avons nous-même proposé *κοινόν*, où M<sup>r</sup> M. voit une nouveauté de X, comme correction, à l'École des Hautes Études, et nous avons constaté bientôt, après coup, que c'est la leçon de Spanheim. Par contre X, à 325, 20 : *∴ οὐσα V, ἀνανδουσα M : νεύουσα X*, est seul à présenter la bonne leçon, et rend inutile la conjecture de Spanheim *ῥέπουσα*, et celle que, en partant du texte barbare de M : *ἀλαζονείαν ἀνανδουσα*, nous avons hasardée nous-même : *λήγουσα*.

# REMARQUES CRITIQUES

SUR LE

TEXTE DE JULIEN

## Discours I.

— 1, 8-9 : τὸ βραχὺ λειψθῆναι τῷ λόγῳ τῶν ἔργων δευτὸν κρίνεται.

La leçon : τὸ βραχὺ est de M : on lit dans V : τῷ βραχέϊ. La leçon de M, adoptée par Hertlein, est normale ; de plus υ et ει se prononçaient de même, et il suffit que τὸ ait été écrit τῷ par inadvertance pour que βραχέϊ ait suivi, soit immédiatement, soit dans une copie ultérieure. D'autre part βραχέϊ serait la *lectio rarior* ; or on lit dans Platon, *Rép.*, 330 b : βραχέϊ γὰρ τινὲς πλείω ; voy. d'ailleurs Grégoire de Nazianze, *El. funèbre de Basile*, LXXIII : ὁ δὲ, τοῦ μὲν τῷ πρῶτῳ, τοῦ δὲ τῇ σοφίᾳ κατὰ τὸν ἑμὸν λόγον, οὐδὲν ἢ μικρῶς λείπεται ; comp. Julien, 41,5. On peut se demander, dans ces conditions, s'il ne faut pas adopter la leçon de V :

βραχέϊ (voy. *Synt.*, p. 62).

— 2, 13-14 : ἀντιτάττειν τῇ τῶν πραγαμάτων φύσει δύνασθαι τῆν τῶν λόγων.

Wytttenbach propose δύνασθαι τῆν : τῆν δύναιιν ; et Reiske : τῆν τῶν λόγων τέχνην ; Hertlein adopterait la correction de Reiske, à condition de supprimer δύνασθαι. Je crois qu'il est plus simple, et plus rationnel de supprimer δύνασθαι, qui serait un rappel du premier δύνασθαι (II), mis en marge ou dans l'interligne, et qui aurait passé dans le texte.

— 6, 1 suiv. Julien, au cours de l'éloge de Constance, se

demande quelle est la ville qui a le droit de se dire la patrie de l'empereur. Plusieurs se disputent cet honneur ; Rome notamment le revendique, mais non pas au même titre que pour les autres empereurs ; ses prétentions, en ce qui concerne Constance, sont plus spéciales et plus légitimes. On lit dans les manuscrits :

(ἡ βασιλεύουσα τῶν ἀπάντων πόλις) ἐξείρετον αὐτῆς (αὐτῆς H.) φησιν εἶναι τὸ γέρας, οὐ τοῖς κοινοῖς ἐξ' ἀπάντων τῶν αὐτοκρατόρων δικαίως χρωμένῃ... οὐκ οὖν ὡς (V : οὐκ οὖν. ἀλλ' ὡς M).

La leçon de M peut être conservée à la rigueur ; dans ce cas, il faut entendre οὐκ οὖν au sens de « pas du tout » ; voy. le *Thes.*, V, 2378, qui autorise cette interprétation. Mais je préfère une autre lecture, qui est suggérée par le texte de V, combiné en quelque façon avec celui de M, et qui a l'avantage de nous offrir un texte satisfaisant, sans rien sacrifier des deux manuscrits ; et j'écrirais, en m'inspirant en partie d'une conjecture de Hertlein :

οὐχ οὕτως ἀλλ' ὡς.

— 7,22 suiv. : τῶν ἀγώνων πρὸς τοὺς ὑπὲρ τὸν Ἰστρον οἰκοῦντας βαρβάρους ἀναμνησκοντα.

Hertlein écrit ἀγώνων <τῶν>. Je crois que sa correction est inutile. Avec les substantifs verbaux, indiquant une action, parfois un état, parfois même avec d'autres substantifs, Julien ne répète point l'article devant la locution prépositive qui détermine le substantif ; voy. par ex. 96,7 ; 97,21 ; 479,14 etc. ; et comp. *Synt.*, pp. 218 suiv.

— 11,22 : μακρῶ τῶν προγόνων ἐπιδείξω σεμνότερον.

Julien vient de faire l'éloge des ancêtres de Constance, et il entreprend de montrer que Constance les surpasse. Il manque ici un pronom sujet de la proposition infinitive. A la rigueur, ce pronom pourrait être sous-entendu, étant inclus dans le : 19 τοῖς ἐπαίνουσι τοῖς σοῖς ; mais cette construction ne serait pas ordinaire ; et de plus ici la correction est naturelle, autant qu'a pu l'être la suppression du pronom, et je propose d'écrire :

<σέ> ,σεμνότερον.

Voy. d'ailleurs des corrections analogues 2, 25 et 6, 21 (Schäfer) ; 56, 19, 29 (Hertlein). La difficulté d'ailleurs n'avait pas échappé à Wyttenbach qui proposait d'écrire plus haut (20) ὡς ἤμιν : σε ὕμνεις, ni à Hertlein qui préférerait σε ἤμιν, à condition de corriger ἐπιδείξω : ἐπιδείξαι.

— 18, 19 suiv. : διὰ μὲν τῶν πόνων τὴν εὐεξίαν περιβαλλόμενος, διὰ δὲ τῶν νόμων τὴν σωφροσύνην κατασάμενος.

Julien vante la vigueur de corps et la modération d'âme de Constance ; κατασάμενος est la leçon de M, tandis qu'on lit dans V : καταχρησάμενος, peut-être amené par le χρησάμενος de 18. Étant donné l'importance de V, je crois qu'il faut tenir compte autant que possible de son texte et je propose :

κατακτησάμενος ;

voy. par ex. 20, 25.

— 22, 24 suiv. : εἰ μὲν τις τὴν πατρῴαν οὐσίαν πρὸς τοὺς ἀδελφοὺς νεμόμενος ἕκαπτον τάλαντων, κείσθω δέ, εἰ βούλει, τοσοῦτων ἄλλων, εἴτα ἔχων μινᾶς ἔλαττον ἠγάπησε δὴ (M : δὲ V), καὶ μικροῦ παντέλωσ ἀργυρίου τὴν πρὸς ἐκείνους ὁμόνοιαν ἀνταλλάξάμενος, ἐπαίνων ἂν ἐδόκει καὶ τιμῆς ἄξιος.

Ce passage est defectueux, et dans l'état des mss. ne présente point de sens acceptable. Reiske et Cobet corrigent : ἔχων <πεντήμοντα> μινᾶς ; la correction est ingénieuse. De plus Reiske suppose après ἠγάπησε la chute de φούλου. Mais, de toute façon, δὴ καὶ ne s'explique pas. Hertlein voudrait écrire δὴ καὶ : ἀντί ; mais ceci n'est pas conforme à l'usage de Julien, qui avec ἀντάλλαττω ne répète pas la préposition ; voy. par ex. 76, 1-2. J'écrirais volontiers, en m'inspirant en partie de la correction de Reiske et Cobet (μινᾶς : μινᾶς, confusion qui se rencontre, voy. par ex. 363, 23) :

ἔχων μινᾶς ἔλαττον ἠγάπησε δέκα, μικροῦ κ.τ.λ.

Pour δὴ καὶ : δέκα, voy. 457, 14 une correction assez semblable proposée par Reiske. Quant à la place de δέκα, elle ne constitue point une difficulté ; voy. par ex. 53, 5 ; 53, 8 ; 253, 18 ; 359, 20 ; et voy. à 344, 4, une conjecture de Cobet.

— 24, 10 suiv. : πορείας μὲν τάχιστα χρησάμενος ἀθρόως ἐκ Παιόνων ἐν Σύροις ὤρθης οὐδὲ τῷ λόγῳ δεῖξαι ῥᾶδιον.

Après le partage de l'empire de Constantin entre Constance et ses frères, Julien raconte comment Constance fit face aux dangers du dedans et du dehors. Il manque évidemment une conjonction devant ὡςθηξ. Pétau, au lieu de ἀθρόως, supposait : ὅπως μὲν ; Schäfer écrit : ὅπως πορείας. Je crois qu'il y a lieu d'écrire :

πορείας μὲν τάχει χρησάμενος ὅπως κ.τ.λ.

Le μὲν de πορείας μὲν est en corrélation avec le δὲ de ὅπως δὲ (13) ; la correspondance n'est point parfaite, du point de vue classique, mais elle est suffisante, étant donné les habitudes de Julien. Quant à ἀθρόως, qui doit être remplacé par ὅπως, il a pu s'introduire dans le texte, comme glose postérieure ; on sait que Suidas interprète ἀθρόως : ταχέως ; ce serait l'explication de : πορείας τάχει χρησάμενος ; et son introduction dans le texte aurait fait tomber ὅπως.

— 29,16 suiv. : τὸ μὲν τεῖχος αἰρούσιν εὐθέως τοὺς ὑπὲρ αὐτοῦ κτείναντες.

Il s'agit d'un épisode des combats livrés aux Parthes, près de Singara, par les soldats de Constance.

On lit dans les meilleurs mss. (= VM) : κτείναντες καὶ ἀμύναντες. Il semble évident qu'il faille s'en tenir ici au texte de la vulgate ; d'autre part, Reiske voulait écrire : τοὺς ὑπὲρ αὐτοῦ μαχομένους ; de son côté, Hertlein écrit : τοὺς < ἀμυνομένους > (sans doute d'après 27,6 et 33,18). Mais la correction de Hertlein, et par suite celle de Reiske, sont inutiles. Car l'emploi de ὑπὲρ avec le génitif au sens local de « sur », est fréquent chez Julien ; il n'y a pas de doute possible sur ce point ; voy. 28,12 ; 37,2 ; 82,8 etc. ; et comp. *Synt.*, p. 94 ; et l'on a ce sens :

« ayant tué ceux qui étaient dessus (= sur le rempart).

— 31,19 suiv. : τὸ δὲ εἰς ἴσον καταστῆσαι τοὺς πολέμιους ταῖς συμφοραῖς τῆς σῆς ἀρετῆς ἔργον ὑπολαβεῖν, τὸ δὲ τῶν μὲν οἰκείων αἰσθῆσθαι συμφορῶν, ἀγνοῆσαι δὲ τὰ κατορθώματα τῆς ἀγαθῆς τύχης ἔργον λογιῶσθαι.

Si les pertes de l'ennemi ont égalé celles de Constance, c'est le fait de son courage ; mais si l'ennemi s'est aperçu de



ses revers, sans connaître ses avantages, c'est le fait d'une heureuse fortune.

Je voudrais écrire ici :

καταστήσαι : καταστήναι.

En effet τὸ δὲ εἰς ἴσον κ. τ. λ. est en corrélation avec les deux propositions qui suivent ; or elles ont pour sujet : τοὺς πολέμιους ; il est vraisemblable que c'est τοὺς πολέμιους qui est aussi le sujet de la première proposition, et que καταστήσαι est mis à tort pour καταστήναι.

— 32,17 suiv. : πέως μὲν ἐπηγγέλλετο τὰ προσήκοντα δράσειν, οὐδαμῶς αὐτὸν (H : αὐτὸν VM) ἀξίῳ τῆς ἀρχῆς, ἐπίτροπον δὲ οἶμαι πιστὸν καὶ εὐλαχὰ παρεῖξαι ἐπαγγελλόμενος.

C'est Vétranion dont parle ici Julien. Avant de proclamer ouvertement la révolte, il prie Constance de l'aider contre Magnence, et promet de rester dans le devoir, de ne point viser à l'empire, et de s'en constituer au contraire le gardien fidèle.

La présence de ἐπαγγελλόμενος après ἐπηγγέλλετο peut sembler bizarre, d'autant qu'il est inutile. On ne peut pourtant le supprimer ; car il faudrait, pour cela, pouvoir expliquer son introduction. J'inclinerais plutôt à écrire :

ἐπαγγελλόμενος.

— 33,8 suiv. : διανοοῦντο γὰρ ὡς καὶ τὰς πόλεις καθέξοντες καὶ τῆς χώρας ἤδη κρατήσαντες κληρουχοὺς ἡμῖν ἐπάξουσι.

Les Perses veulent profiter des embarras de Constance pour reprendre la Syrie ; ils avaient l'intention, une fois le pays conquis, de le coloniser.

La phrase, dans l'état du texte, est inintelligible. Wyttenbach propose d'écrire, au lieu de ἐπάξουσι (M : ἐπαύξουσι V), ἐπάξοντες ; Hertlein préférerait ἐπάγειν. Il faut négliger la leçon de V ; reste la leçon de M, à laquelle je crois qu'il ne faut pas toucher. Il y a lieu d'assimiler διανοοῦντο aux verbes qui marquent une intention (voy. 111,10 ; 113, 2-3), et je redresse le texte en ajoutant un ὅπως qui paraît indispensable ; on a, de la sorte :

διανοοῦντο γὰρ... κρατήσαντες <ὅπως> ;

la disparition de ὅπως s'expliquant par le ς final.

36,12 suiv. : τῆς Ῥώμης δὲ ἴσως ἄξιον μνησθῆναι πάλαι ποτὲ χρῆσαμένης τύχῃ τοιαύτῃ, Γαλατῶν οἶμαι καὶ Κελτῶν ἐς ταῦτ' ἐπνευσάντων καὶ φερομένων ἐπ' αὐτὴν καθάπερ χειμάρρου (V ; χειμάρρον M) ἐξίχνης.

Julien vient de raconter le siège de Nisibe par les Parthes ; et il rappelle, à ce sujet, le souvenir de Rome submergée jadis par les Gaulois, comme par un torrent furieux.

Hertlein, d'après Wyttenbach, écrit χειμάρρους. Mais ce texte est à rapprocher de 42,23, où χειμάρρους est attribué du sujet. Il y a lieu, dans l'état du texte, de le traiter ici de la même façon ; la leçon de V : χειμάρρου satisfait à cette préoccupation, mais elle n'évite pas l'hiatus ; on pourrait, en s'inspirant de M, écrire :

χειμάρρων ; et comp. Plut., *Pompée*, 49, § 3.

— 37,24 suiv. : οὔτε ἔδειξας τῆς παρσκευῆς τὸ μέγεθος οὔτε ἀπίστων ἀνδρῶν ξυμμαχίαν πλέον ὑπέλαβες τῆς ἔμμερονος γνώμης.

Julien fait allusion ici à l'alliance de Vétranion et de Magnence conjurés contre Constance, et à la force d'âme de l'empereur, confiant dans la sagesse de ses desseins.

Hertlein a raison de trouver πλέον insuffisant, et il suppose : πλέον ἔχειν. Il est préférable et plus simple d'écrire :

πλέονα,

et la phrase redevient normale. Cette correction ne soulève point de difficultés au point de vue de la construction ; après ὑπολαβάνω, Julien exprime ou n'exprime pas l'infinitif εἶναι ; par exemple avec l'infinitif : 114,4, etc. ; sans l'infinitif : 120,3 ; 124,3 ; 129,3, etc. Quant à la forme peu attique πλέονα, elle est d'usage courant dans Julien : voy. 240,20 πλέονα (mss.) ; 246,14 : πλείονες etc. D'ailleurs 118,22, Reiske par ex. n'a pas hésité à écrire ἐλάττονα.

— 43,10 suiv. : Φράγγοι καὶ Σάξονες, τῶν ὑπὲρ τὸν Ῥήνον καὶ τὴν ἑσπερίαν θάλατταν ἐθνῶν τὰ μαχιμώτατα.

ὑπὲρ est une impossibilité à cause de τὴν ἑσπερίαν θάλατταν, « la mer occidentale ». D'ailleurs, Julien referra le même récit (dic. II : 71,2 suiv.), et il expliquera qu'il s'agit des Germains,

*voisins* du Rhin et de la mer Occidentale (πρόσκειοι) : voy. encore 359, 10 suiv. On peut écrire, comme Hertlein le soupçonne, ὑπὲρ : περί, les deux prépositions, en abréviation, ayant été parfois prises l'une pour l'autre. A moins de corriger :

ὑπὲρ : παρά.

L'u de ὑπὲρ a pu être amené par le ν de τῶν. Quant à περ et παρά, ils ont été parfois confondus. Or παρά s'emploie fréquemment chez Julien au sens local de « près de », avec l'accusatif, à la question « ubi » ; voy. *Synt.*, p. 98.

— 46, 16 suiv. : τίς γὰρ εἶπεν ἔχει τῶν πρόσθεν αυτοκρατόρων ἱππικὴν δύναμιν καὶ σκευὴν τῶν ὀπλῶν τοιαύτην ἐπινοήσαντα ;

Julien vient de décrire la bataille de Myrsa, remportée par Constance sur Magnence, et il prend prétexte de ce succès pour exalter Constance au-dessus de ses prédécesseurs. Il y a ici un génitif partitif qui se rattache mal à un participe employé sans aucune détermination. On pourrait, sans difficulté, écrire :

τοιαύτην : τοιαύτην <τιν> ,

« qui peut, parmi les empereurs tes prédécesseurs, en nommer un qui... ? »

— 50, 22 suiv. : τὴν Ἀντιόχου πέλιν ἐπώνυμον ἐπωνομάζουσιν ἀκούω πολλὰκις.

Ce passage a exercé la sagacité des critiques. Wytttenbach, après πέλιν ajoute : ἐκότην σοῦ ; Reiske, après ἐπώνυμον ajoute : σοι ἐκότην. D'autre part, on remarque que, dans des cas semblables, Julien emploie volontiers ἐπώνυμος au sens passif de « surnommé à cause de » : voy. 79, 12 ; 447, 9. Julien ici a pu écrire :

#### ΕΠΩΝΥΜΟΝΟΥΟΥΣΑΝ

et le σοῦ οὔσαν, étant abîmé et mal lu, combiné d'autre part avec ἐπώνυμον, a pu donner lieu à la leçon, inadmissible ici, ἐπωνομάζουσιν. En tout cas, l'hypothèse vaut celle de Wytttenbach ou de Reiske.

— 51, 25 suiv. : καὶ ταῦτα οὐδαίς ἐστιν ἡλίθιος ὅστις οὐκ εἶπται, μηδὲν ἐκείνων μεγαλοφυγία καὶ τῆ πρὸς τὰ καλὰ φιλοτιμίᾳ λειπόμενον, οὕτως ἐγκρατῶς καὶ σεφρένως τῷ πατρὶ καὶ τοῖς ἀδελφοῖς προσενηγέθηαι.

Julien compare Constance à Alexandre et à Cyrus, et montre qu'il leur fut supérieur par sa conduite à l'égard de son père et de ses frères.

Hertlein écrit < οὕτως > ἡλίθιος ; quant à Reiske, il est encore plus audacieux ; il veut écrire :

ταῦτα : ταῦτα < σκοπῶν > ;  
 ἐστὶν ἡλίθιος : εἰ μὴ πάντο ἡλίθιος ;  
 οἴεται μηδὲν : οἴεται < σὲ > μηδὲν.

On peut garder la correction de Hertlein ; mais il manque un sujet à la proposition infinitive. Il est très simple d'écrire :

οὕτως ἐγκρατῶς : οὕτω σ' ἐγκρατῶς.

## Discours II.

— 64,24 suiv. : αὐτῇ σοι τῆς Πελοπιδῶν οἰκίας ἢ γενεαλογία, εἰς τρεῖς οὐδὲ ὄλας μείνασα γενέας.

Je suis d'avis qu'il faut écrire :

τῆς : τῆς < τῶν > ;

voy. 64,11. D'ailleurs c'est le seul cas où, dans Julien, le terme patronymique soit construit sans article ; voy. 16,23 ; 35,5 ; 64,11 ; 66,17 ; 95,2 ; 104,10, 11,15 ; 199,20-21 ; 230,26 ; et comp. *Synt.*, p. 214.

— 70,23 suiv. : εἶπετο δὲ αὐτῷ πολὺς μὲν ὀπλίτης πεζός, ἱππεὶς δὲ οὐχ ἦππους, ἀλλ' οἵπερ ἄλκιμοι, Κελτοὶ καὶ Ἰθῆρες.

Julien refait ici le récit de la lutte de Constance contre Magnence (voy. disc. I, pp. 41 suiv.). Magnence ne se contente pas d'une nombreuse infanterie, d'une nombreuse cavalerie ; il entraîne à sa suite les Celtes et les Ibères, qui ont la réputation d'être de rudes combattants ; c'est évidemment l'idée qu'il veut rendre ici ; mais ἀλλ' οἵπερ ἄλκιμοι, qu'on lit dans les manuscrits, ne satisfait point. Reiske propose d'écrire : ἀλλ' ὅτιπερ ἄλκιμον ; on pourrait écrire :

ἀλλ' οἵπερ : ἄλλοι δ' οἵπερ

Peut-être y avait-il d'abord ἄλλοι δ' (ἐ) οἵπερ ; on aura copié en altérant : ἄλλοι δοῖπερ ; puis δοῖ aura été omis. Le verbe de la

proposition relative est sous-entendu : cela n'a rien que de très ordinaire.

— 72,23 suiv. : τούτοις εἶπετο τῶν ἄλλων ἰππέων πλῆθος ἀσπίδας φέροντες, οἱ δὲ ἀπὸ τῶν ἰππῶν τοῖς ἐύθροντες.

Julien décrit l'ordre dans lequel l'empereur a rangé ses troupes dans la bataille de Myrsa contre Magnence. Il me semble moralement certain qu'on devait lire ici :

<οἱ μὲν> ἀσπίδας φέροντες, οἱ δὲ κ.τ.λ.

Julien sans doute, en fait de liaison dans les phrases use d'une grande liberté. Mais ici l'addition de <οἱ μὲν>, outre qu'elle semble demandée par le mouvement naturel de la phrase, aurait l'avantage de la conformer aux exigences de la règle d'accord.

— 75,24 suiv. : ἀπορριπτοῦντες τὰς ἀσπίδας αὐτοῖς (V : αὐτοῖς τοῖς M, H. : Bav. non consulté) ξίρασιν ὄθροντες.

Le sens de cette phrase varie suivant qu'on adopte la leçon de V, ou celle de M. Dans le premier cas, αὐτοῖς ξίρασιν est un datif d'accompagnement, qui dépend de ἀπορριπτοῦντες : voy. 31,5 ; 72,7 ; 76,14,22 ; 155,5, et comp. *Synt.*, p. 61 : on notera que dans tous ces exemples, l'article est absent et que, de plus, comme il arrive ici, le pronom se trouve placé devant le substantif au datif ; et l'on a à peu près ce sens : les combattants abandonnent leurs boucliers en même temps que leurs épées, pour se heurter (corps à corps). Dans le deuxième cas, αὐτοῖς τοῖς ξίρασιν devient un datif d'instrument, qui dépend de ὄθροντες : les combattants abandonnent leurs boucliers pour se heurter à l'épée. Les deux interprétations peuvent se défendre ; mais comme V est l'autorité, il y a peut-être lieu de le suivre ici, malgré l'avis de Hertlein.

— 93,25 suiv. : βασιλεὺς δὲ οὗ μὲν ἀλκῆς ἔργον ἐστὶ καὶ θυμοῦ χρῆται τοῖς ὀπλοῖς καὶ κρατεῖ ξυμβουλῆς (εὐβουλῆς Wyt. ; p. èt. ξὺν εὐβουλῆς H.), οὗ δὲ μόνον ἐδέησε γνώμης, ταύτην κυβερνᾷ καὶ κατεργάζεται πρᾶγματα τοσαῦτα, ὅποσα οὐδὲ ὁ σίδηρος ἐξελκῖν ἰσχύσει.

L'empereur, quand il le faut, recourt aux armes, et il sait s'en servir ; mais il préfère la prudence, et il y obtient des résultats plus glorieux, et « tels que le fer même ne pourrait

en produire ». Le verbe ἐξελεῖν ne saurait convenir ici ; Hertlein l'a très bien vu, et il propose d'écrire ἐκτελεῖν. Je crois qu'on approcherait davantage de la leçon authentique en écrivant :

ἐξελεῖν.

Voy. par ex. Thucyd., 1, 70, 7 ; 3, 108, 1, où ce verbe est employé au sens de « accomplir, exécuter quelque chose ».

— 94, 6 suiv. : ὑπὲρ τούτων ἐλίγα ἄπαντα διεληλύθαμεν.

Julien aborde l'éloge de l'intelligence et de la prudence de l'empereur ; il en a déjà parlé brièvement ; il le dit, mais c'est le lecteur qui a dû dégager cette conclusion de l'éloge fait par Julien. Les mss. écrivent : ἐλίγα ἄπαντα. Pétau avait déjà reconnu que ce ἄπαντα est inadmissible ; Hertlein se demande s'il n'y avait pas ici πάλα. Je propose d'écrire :

ἐλίγα ἄπαντα διεληλύθαμεν : ἐλίγα πάντα διεληλύθαμεν.

Le groupe ΔΠΑΝΥΔ a pu donner lieu à la lecture : ΔΠΑΝΤΑ. En onciales, le groupe ΤΑ peut facilement se confondre avec le groupe ΥΔ.

— 96, 6 suiv. : ἔπως μὴ τὰ ὑπὲρ τῶν ἔργων μόνον ἀκούοντες καὶ τῶν κατορθωμάτων ἐς τὸν πόλεμον ἔλαττον ἔχειν ὑπολαμβάνητε βασιλεία περὶ τὰ σεμνότερα.

L'empereur est remarquable, non seulement par les talents militaires, mais encore par les qualités de l'esprit. Hertlein a cru devoir écrire : τῶν κατορθωμάτων <τῶν> ἐς τὸν πόλεμον. Il est certain qu'on s'expliquerait aisément la suppression de ce τῶν après κατορθωμάτων. Mais cette correction me paraît inutile, étant donné l'usage de Julien, et il n'y a rien à changer au texte manuscrit ; voy. plus haut à propos de 7, 22 et comp. 97, 21 ; 479, 14 ; voy. *Synt.*, p. 218.

— 97, 20 suiv. : τὸ δὲ ἐρ' ἐκάστη συνόδῳ τῆς δημογραφίας ἐκλέγειν ἐς τὰ στρατόπεδα καὶ δήμους καὶ βουλευτήρια μακροτέρως δαίται τῆς ἔυγγραφέως.

Julien vante les aptitudes oratoires de Constance. Ici encore, Hertlein, à la suite de Reiske, ajoute au texte manuscrit l'article devant la locution prépositive. Pour les raisons qui viennent d'être dites à propos de 96, 7, je crois qu'il n'y a pas lieu de toucher au texte.

— 113,2 suiv. : προνοητέον δὲ αὐτῷ τῶν εἰρημένων οὐ μείον ὅπως ἀρθονον τὴν τροφήν ἔχωσι καὶ οὐδενὸς τῶν ἀναγκαίων ἐνδέσονται.

Dans ses considérations sur les devoirs d'un chef d'armée, Julien observe qu'il a le devoir d'assurer à ses troupes des vivres en abondance. Dans le texte manuscrit, des deux verbes qui dépendent de προνοητέον ἕπως, l'un est au subjonctif, l'autre à l'optatif : il y a évidemment ici une faute. La correction doit s'inspirer de l'usage ordinaire de Julien : c'est ce que n'a peut-être point fait Hertlein en corrigeant ἐνδέσονται : ἐνδέονται. Je crois qu'il faut écrire :

ἔχωσι : ἔχοιεν.

Dans les propositions de ce genre, Julien établit une relation curieuse entre l'impératif du verbe principal, et l'optatif de la proposition subordonnée : voy. 302,13 ; 396,24. Il semble qu'on puisse rapprocher de ces propositions qui dépendent d'un verbe principal à l'impératif, celles qui dépendent d'un adjectif verbal, dont le sens se rapproche de celui de l'impératif : voy. encore 293,22 et comp. *Synt.*, p. 154.

— 115,5 suiv. : (ἀνδρῶν σωφρόνων) οἳ μηδὲν ἀθροῶς μηδὲ ἄρρητινι παντελῶς ἀλόγῳ χρῶμενοι, ἐν ἡμέρας μορῆῳ συμικρῶ βουλευσάμενοι, τυγχόν δὲ οὐδὲ βουλήθ' δόντες, ὑπὲρ ἀνδρὸς πολίτου τὴν μέλειαν οἴσονται ψῆρον.

L'auteur énumère les précautions dont doit s'entourer un roi, soucieux de bien rendre la justice ; il doit confier ce soin à des hommes intègres.

Le texte est defectueux, comme on en peut juger par les corrections que veulent y apporter les critiques. Reiske remarque à propos de ἀθροῶς qu'il semble manquer ici un participe comme ποιῶντες ou χρίνοντες : à propos de βουλήθ', Hertlein, qui renvoie à Xénophon, C. D. VII, 2,26 où l'on trouve : βουλήν μοι δὲς περὶ τούτου, propose la leçon : βουλήν : mais cette expression serait ici trop générale. Peut-être pourrait-on corriger :

οὐδὲ : οὐδὲν :

et l'on aurait ce sens : (des hommes qui) « peut-être sans

avoir même rien donné à une délibération » = sans avoir pris la peine de délibérer.

### Discours III.

— 133,21-134,3 : καὶ γὰρ οἶμαι σώφρονα καὶ συνετὴν καὶ νέμειν ἐκάστη τὰ πρὸς τὴν ἀξίαν καὶ θαρραλέαν ἐν τοῖς δαινοῖς καὶ μεγαλόφρονα καὶ ἐλευθέριον καὶ πάντα ὡς ἔπος εἰπεῖν ὑπάρχειν ἐκείνην οἴομενοι χρῆναι τὰ τοιαῦτα, τῶν ἐπὶ τοῖς ἔργοις ἐγκομιῶν ἀραιρησόμεθα τὸν ἐκ τοῦ κολακχεύειν δοκεῖν ψόγον δεδοικότες.

Julien, en commençant l'éloge de l'impératrice Eusébie, veut justifier son entreprise. Il vient de montrer que Socrate, Platon, Aristote, Xénophon, firent l'éloge d'hommes illustres. Pourquoi dès lors refuser cet honneur à une femme dont la vertu rivalise avec celle des héros ?

Hertlein écrirait volontiers :

καὶ γὰρ : ἢ γὰρ :

οἶμαι : εἶναι :

καὶ νέμειν : καὶ <οἶαν> νέμειν :

et Cobet :

τοιαῦτα τῶν : τοιαῦτα <εἶτα> τῶν.

Ce texte a évidemment beaucoup souffert. Je proposerais d'écrire :

οἶμαι : εἶναι,

suivant la conjecture de Hertlein ;

ἀξίαν : ἀξίαν <οἶαν> ;

ὑπάρχειν : ἀμπέχειν.

οἶμαι et εἶναι sont souvent confondus : voy. par ex. 136,16 ; οἶαν a pu être omis plus facilement après ἀξίαν, qu'à la place où Hertlein le suppose ; quant à ἀμπέχειν, cette leçon m'est suggérée pour le sens, par un exemple comme celui de Platon, *Prot.* 320 e ; on y trouve il est vrai le datif de la chose, mais il y a ailleurs des exemples du double accusatif ; voy. Arist., *Guêpes*, 1133 (ἀμπίσχειν). Et Julien nous avertit en quelque sorte, par son ὡς ἔπος εἰπεῖν, qu'il va user d'une méta-



phore. Je traduis : « étant d'avis qu'il faut pour ainsi dire revêtir celle-là de toutes ces vertus ».

Il faut reconnaître qu'il y a dans cette phrase trois fautes indépendantes les unes des autres : mais le texte, ainsi rétabli, vaut mieux que la tradition manuscrite, qui ne donne point de sens satisfaisant.

— 141,9 suiv. Julien vient d'énumérer les divers motifs qui fixèrent sur Eusébie le choix de l'empereur. Déjà la renommée de ses vertus était arrivée jusqu'à lui, et d'ailleurs il pouvait juger des vertus de la fille par les vertus de la mère. Mais pourquoi s'arrêter au mérite de la mère, comme si celui de la fille n'offrait pas une matière suffisante à l'éloge?

On lit dans les mss. : « ὑπὲρ ἧς (= τῆς μητρὸς) τὰ μὲν ἄλλα τί δεῖ λέγοντας διατρέβειν, καθάπερ οὖν ἔχοντας ἴδιον ἐγκώμιον, ὑπὲρ ἧς ὁ λόγος, διελθεῖν :

La phrase a besoin d'être rétablie. Cobet propose d'écrire :

<τῆς> ὑπὲρ ἧς ὁ λόγος.

Et cette correction, adoptée par Hertlein, n'est pas mauvaise. Mais il semble possible de serrer de plus près l'original : et je propose d'écrire :

ὑπὲρ <τῆς> ἧς ὁ λόγος.

La construction est différente, évidemment : mais la conjecture est plus naturelle. Je construis dès lors : οὖν ἔχοντας ἴδιον ἐγκώμιον διελθεῖν ὑπὲρ κ.τ.λ.

Il est facile de s'expliquer la disparition de τῆς : la préposition n'a pas besoin d'être répétée devant ἧς, puisqu'ici le relatif suit l'antécédent (voy. par ex. Riem.-G., § 721,2 ; p. 819 ; Krüger, § 51,11,1 ; p. 138) ; on trouve διέρχασθαι ὑπὲρ τινος par ex. dans Polybe, 1,13,10.

— 143, 18-20. Julien ne va pas s'attarder à décrire dans le détail le voyage d'Eusébie fiancée à Constance, et partie de Macédoine pour rejoindre son futur époux. Il n'énumérera point ses robes somptueuses, les présents de l'empereur, les fêtes sur son passage. Il craindrait, par ces paroles banales, de tromper l'attente d'un auditoire sérieux, et de rivaliser de sottise avec l'homme qui, ayant l'occasion d'entendre un habile

joueur de cithare, n'aurait d'admiration que pour la robe de pourpre de l'artiste et pour son instrument, et ferait appel à toutes les ressources, à toutes les grâces du style pour exprimer ses sentiments. Un musicien sérieux jugera cet homme « plus ridicule que ceux qui essaient d'arrondir des grains de mil ». Ce qui suit dans le texte manuscrit n'est pas acceptable ; voici ce qu'on y lit :

καθάρπερ οἶμά φασι τὸν Μυρμηκίδην ἀντιπαττόμενον τῆ Φειδίου τέγγη.

Ce passage est cité par Suidas, v. γέλοιος ; voy. encore v. Μυρμηκίδην et v. Φειδίας ; de plus *Parœmiogr. gr.*, I, p. 389 (von Leutsch u. Schneidewin).

D'autre part on lit :

καθάρπερ VM : ἡ καθάρπερ Suid., *Parœm.* ;

ἀντιπαττόμενον M ; Suid., v. Φειδίας : ἀντιπαρτόμενον V ;

οἶμά φασι VM : οἶμαι Suid., v. Φειδίας ; om. Suid., v. γέλοιος et *Parœm.*, (cette partie de l'apparat est omise par Hertlein).

D'abord ἀντιπαττόμενον semble bien extraordinaire après φασι. Il semble d'autre part qu'il faut retenir la leçon de Suidas : ἡ καθάρπερ ; il y a des chances pour que ce soit la bonne leçon ; c'était aussi l'avis de Pétau ; d'ailleurs η et κ minuscules se confondent très facilement.

Enfin je propose d'écrire :

ἀντιπαττόμενον : ἀντιπαττομένων ;

de la sorte en ponctuant : ἡ, καθάρπερ οἶμά φασι, τ. M. ἀντιπαττομένων, on a ce sens : plus ridicule que ceux qui essaient d'arrondir des grains de mil « ou que ceux qui, comme l'on dit, je crois, opposent le Myrmécide à l'art de Phidias ».

— 146, 6 : τί δὲ οὖν εἴεσθε πρὸς ταῦτα ἐκείνον εἶπειν ἔχειν :

Ceci répond à la phrase 145.18-19 : εἴ τις οὖν... ὧδέ πως. C'est un potentiel ; il serait plus normal, et il est très simple ici d'écrire : ἐκείνον <ἐν>. Hertlein a d'ailleurs, malgré la tradition manuscrite, fait une correction analogue 63.24 ; voy. cependant *Synt.*, p. 163.

— 149,6 suiv. Julien vient de donner des preuves nombreuses de la bonté de l'impératrice ; il ajoute qu'elle combla d'honneurs sa famille et ses proches :

ἐπειδὴ γὰρ τὴν τοῦ γνήμιαντος εὐνοϊαν τηλοκυδέστατον πρόσωπον, κατὰ τὸν σοφὸν Πανδαρον, ἀρχομένη τῶν ἔργων ἔθετο, γένος τε ἅπαν καὶ ἔυγγενεῖς εὐθὺς ἐνέπληξε τιμῆς.

L'article manque devant ces noms désignant la parenté : Julien dans les cas analogues, exprime plus ordinairement l'article. Il serait facile de corriger ici :

ἔθετο γένος τε : ἔθετο <τὸ> γένος τε.

Il a pu y avoir ici un cas d'haplographie : c'est parce que la correction est aisée, que je crois pouvoir la proposer. Le τὸ est suffisant pour γένος et ἔυγγενεῖς : quant à la place de τε, elle est assez dans les habitudes de Julien. Voy. d'autre part *Synt.*, p. 187.

— 150,12 suiv. Julien veut être cru dans l'éloge qu'il fait d'Eusébie ; il n'a d'ailleurs pas d'intérêt à flatter, ayant grâce au dieu et grâce à l'empereur tous les biens souhaitables :

ἔγω γὰρ ἤδη τοῦ θεοῦ διδόντος καὶ τοῦ βασιλέως ἅπαντα τὰ ἀγαθὰ.

Je supprimerais volontiers l'article devant βασιλέως. Quand Julien, dans ces discours d'éloge, parle de Constance, il est remarquable qu'il le désigne du nom de βασιλεύς, sans l'article ; voy. *Synt.*, p. 184.

— 152, 10. Comme Julien avait manifesté le désir de rentrer chez soi, l'impératrice lui procura une escorte sûre, avec l'autorisation de l'empereur :

ἐπιτρέψαι πρῶτον τὸν βασιλέα ἔυμπαίεσσα.

J'écris :

πρῶτον τὸν : πρῶτον :

comp. 152,7 : 152,14, et voy. la correction précédente. D'ailleurs il a pu y avoir ici digraphie.

— 153,1-2. Julien a obtenu de l'empereur la faveur de visiter la Grèce, sa vraie patrie. Il soupirait depuis longtemps après ce bonheur, « car j'affirme que le commerce de gens de bien, comparé à une masse d'or, si grosse soit-elle, fait pencher le fléau ». On lit ensuite dans les manuscrits :

καὶ οὐκ ἐπιτρέπειν τῷ σώφρονι κριτῇ οὐδὲ ἐπ' ὀλίγον βροπῆς ἐπισησαι.

Cela n'a pas de sens. Hertlein se demande s'il ne convient

pas d'écrire ici : *βοπής <πέρι> ἐπιστήσαι*. Mais *ἐπιστήσαι* ne va guère ; on attend un verbe intransitif, ayant un sens figuré. Je propose d'écrire :

*ἐπ' ὀλίγον βοπής ἐπιστήσαι : ἐπ' ὀλίγου βοπής ἐπιστήσαι.*

La phrase ainsi rétablie a un sens acceptable : «... et ne permet à un juge prudent, pas même dans la limite d'une faible inclinaison, de rester en suspens ». La pensée est maniérée ; mais chez Julien elle n'est presque jamais simple.

— 154,24 suiv. Julien s'est attardé un instant à faire l'éloge de sa Grèce bien-aimée. Il s'en justifie avec subtilité, en affirmant que cette digression ne l'écarte pas de son sujet, puisqu'elle a pour but de faire en même temps l'éloge d'Eusébie, qui en le comblant de tant de biens, a voulu honorer en lui du moins le nom de philosophe. « Je ne puis, dit-il, trouver d'autre cause,

*δι' ἣν οὕτω μοι πρόθυμος γέγονε βοηθὸς καὶ ἀλεξίκακος καὶ σώτεια.*

Ici *βοηθὸς καὶ ἀλεξίκακος καὶ σώτεια* forment une série d'attributs dont *πρόθυμος* est nettement distinct ; on ne voit pas au surplus comment il pourrait faire partie de cette énumération. Je corrige donc

*πρόθυμος : προθύμως.*

— 162,1 suiv. Julien a été élevé à la dignité de César. L'impératrice lui donne des preuves nombreuses de sa munificence ; elle lui procure notamment une bibliothèque bien fournie. Il en montrera sa reconnaissance à sa bienfaitrice, en faisant l'aveu de ses libéralités ; et Julien invoque ici l'exemple de Thalès, l'un des sept Sages. On lit dans le texte :

*ἀλλὰ μὴ ποτε τὸν Θαλῆν ἐκείνον, τῶν σοφῶν τὸ κεφάλαιον, οὗ τὰ ἐπαινούμενα ἀκηχόαμεν ;*

Il manque ici un verbe ; Pétau suppose, après *κεφάλαιον*, le verbe *μημητέον* ou un verbe analogue. On pourrait écrire :

*μὴ ποτε : μὴ ποτε <ἴστε>*

« peut-être connaissez-vous... » : c'est une formule familière à Julien ; voy. 126,11 ; 439,6 ; 464,21 ; surtout 101,3 ; 352,23 etc.

## Discours IV.

— 175,3 suiv. Julien, dans sa théologie du Roi Hélios, divise le monde en trois parties : il place au sommet l'Être en soi, lequel produit à son image le soleil intellectuel, qui a pour mission à son tour de communiquer aux dieux intelligents toutes les qualités : beauté, perfection, unité et puissance, dont le principe est dans l'être absolu ; et le soleil intellectuel a pour image le soleil matériel. De là trois mondes : le monde intelligible, le monde intelligent, le monde sensible. Le soleil intellectuel préside au second, entouré des dieux intelligents ; le soleil visible, entouré des dieux cosmiques, qui sont les astres, répand la vie sur les êtres visibles, qui sont dans le troisième.

Julien vient de montrer que c'est au soleil visible qu'obéit tout le chœur des astres : « Comment n'y aurait-il pas de la vraisemblance à supposer que l'ordonnance, plus ancienne que celle des corps, qui régit les dieux intelligents, a des analogies avec un tel ordre ? » On lit dans les manuscrits :

πῶς οὖν οὐκ εἰκότως καὶ τὴν πρεσβυτέραν τῶν σωμάτων ἐν τοῖς νοεροῖς θεοῖς διακόσμησιν ὑπολαμβάνομεν ἀνάλογον ἔχειν τῇ τοιαύτῃ τάξει ;

Marcili propose d'écrire ἀνάλογον : ἀναλογίαν, sans doute d'après un passage comme 172,5. J'écrirais volontiers :

ἔχειν τῇ : ἔχειν <τι> τῇ.

— 177, 12-14. Julien, après avoir, d'après Hésiode, démontré l'identité de Hélios et de Zeus, tire d'Homère, cette fois, la preuve que Hélios est indépendant. Les manuscrits nous donnent :

ἄρ' οὐχὶ διὰ τούτων πρὸς τῷ αὐτεξουσίῳ καὶ τελεσιουργῶν εἶναι φησι τὸν Ἥλιον (G : τοῦ ἡλίου VMBEF).

Hertlein adopte la leçon de G. On pourrait garder la leçon des autorités ; il suffirait d'écrire :

τελεσιουργῶν : <τὸ> τελεσιουργῶν,

(voy. 175,6,8,9) : « ne dit-il point par là qu'outre l'indépendance, la force efficiente est le propre de Hélios ? »

— 179, 14-17. Julien rappelle une des idées qu'il vient d'exprimer. Le dieu Hélios sert de médiateur aux dieux intelligents (voy. 175, 11 suiv.). Julien se demande en quoi consiste cette médiation. On lit dans les manuscrits :

ἐπεὶ καὶ, εἰ μέσον (MbEFG ; εἰς μέσον V) ἔρχομεν ἐν μέσοις ἰδρῦσθαι τὸν θεὸν τοῖς νοεροῖς θεοῖς, ποταπή τις ἢ μεσότης ἐστίν ὧν αὖ χρὴ μέσῳ αὐτὸν ὑπολαβεῖν, αὐτὸς ἡμῖν ὁ βασιλεὺς εἰπεῖν Ἥλιος δοίη.

La leçon de V est à négliger ; d'autre part, ἐπεὶ καὶ εἰ n'est pas clair. Je crois qu'il faut écrire :

ἐπεὶ καὶ εἰ : ἐπεὶ καὶ

en supprimant εἰ qui s'est introduit indûment dans le texte ; un copiste aurait écrit ἐπὶ pour ἐπεὶ, faute d'iotacisme ; puis, on aurait, pour corriger, ajouté dans l'interligne un εἰ, de telle façon que l'ε de εἰ se trouve placé sur l'ι de ἐπὶ ; et ce εἰ aurait servi deux fois, si bien qu'on aurait écrit : ἐπεὶ καὶ εἰ, au lieu de : ἐπεὶ καὶ.

— 180, 21 suiv. L'être parfait est nécessairement un ; le monde visible lui-même tend à l'unité. N'est-il pas évident aussi que la substance du cinquième corps va se répandant en cercle autour du ciel ?

οὐχὶ καὶ περὶ τὸν οὐρανὸν φαίνεται κύκλῳ πορευομένη τοῦ πέμπτου σώματος οὐσία... ;

Ici οὐσία est nettement déterminé ; il est facile de corriger

πορευομένη : πορευομένη <ή>

— 180, 25 suiv. : δύο δὲ ταύτης οὐσίας συνοχῆς αἰτίας, τὴν μὲν ἐν τοῖς νοητοῖς, τὴν δὲ ἐν τοῖς αἰσθητοῖς φαινομένην ὁ βασιλεὺς Ἥλιος εἰς ταῦτ' (H : αὐτὰ V ; αὐτὸν G ; ταῦτ' MbEF) συνάπτει.

Hertlein croit qu'il manque τὰς après ταύτης. Il n'y a rien à changer au texte manuscrit. Julien n'emploie pas l'article avec οὐτος, quand le pronom, accompagné d'un nombre cardinal, annonce une énumération ; comp. 208, 22 ; 243, 12 ; 391, 5 ; et voy. *Synt.*, p. 199. Or ce pronom ne peut qu'annoncer ici ce qui suit dans la phrase.

— 181, 5 suiv. : μὴ ποτε οὖν καὶ τὸ ἀθυπόστατον πρῶτον μὲν ἐν τοῖς νοητοῖς ὑπάρχον, τελευταῖον δὲ τοῖς κατ' οὐρανὸν φαινομένοις μέσῳ ἔχει τὴν τοῦ βασιλέως οὐσίαν ἀθυπόστατον Ἥλιου.

Hertlein corrige τελευταίον δὲ : τελευταίον δ'ἔτι ν, correction non indispensable : comp. Kühner-G., § 451,2 : I, p. 549, où l'on voit que cette construction n'est pas sans exemples voy. d'autre part, *Synt.*, p. 232.

— 183,22 suiv. : φητέον οὖν ὡς ἐξ ἑνὸς μὲν προήλθε τοῦ θεοῦ εἰς ἀφ' ἑνὸς τοῦ νοητοῦ κόσμου βασιλεὺς Ἡλιος.

Je crois qu'il faut écrire ici

κόσμου βασιλεὺς : κόσμου <ὅ> βασιλεὺς.

Sur ce point l'usage de Julien est constant. Quand Ἡλιος est accompagné de l'apposition βασιλεὺς, cette apposition est toujours précédée de l'article : voy. 168,8 etc. : le cas se présente 17 fois ; cet exemple ferait seule exception : voy. *Synt.*, p. 227.

— 191,1. Julien s'étend ici sur l'influence astronomique de Hélios. Peut-être, objecte-t-il, les idées qu'il avance sont-elles inintelligibles pour les Hellènes. Mais ils ne savent pas davantage ce qu'il faut entendre par les Dioscures ; il n'y a qu'à appliquer cela à n'importe quel fait ; on lit ensuite :

ἀλλ' οὐκ ἂν εὐροιμεν ἀκριβῶς ἐξετάζοντες.

Ceci ne me paraît pas satisfaisant. Il semble qu'il faille écrire ici :

οὐκ ἂν εὐροιμεν <μη> ἀκριβῶς ἐξετάζοντες.

« nous ne pourrions pas trouver sans une exacte recherche ».

— 194,17 suiv. La déesse Athéna remplit Séléne de son intelligence,

ὕψ' ἧς ἡ Σελήνη τὰ τε ὑπὲρ τὸν οὐρανὸν θεωρεῖ νοητὰ καὶ τὰ ὑψ' ἔκαστην κοσμοῦσα τὴν ὕλην τοῖς εἶδεσιν ἀναίρει τὸ θηριώδες αὐτῆς.

Séléne, grâce à ce secours, « contemple les êtres intelligibles qui sont au-dessus du ciel et ceux qui sont au-dessous d'elle-même » : il ne semble pas possible d'interpréter autrement ce passage. Il faut donc faire de : τὰ ὑψ' ἔκαστην, le pendant de : τὰ τε ὑπὲρ τὸν οὐρανὸν, et le considérer comme le deuxième complément de θεωρεῖ. Mais alors κοσμοῦσα, et ce qui suit, forme une proposition nouvelle, et qui exprime une idée nouvelle ; et par suite il faut corriger :

<καὶ> κοσμοῦσα ;

correction qui n'a rien de téméraire. En onciales, *καί* abrégé se confond facilement avec un simple *κ* : il a pu y avoir ici haplographie.

— 194,20 suiv. : ἀνθρώποις δὲ ἀγαθὰ δίδωσιν Ἀθηνᾶ σοφίαν τε νοεῖν καὶ τὰς δημιουργικὰς τέχνας.

Marcili écrit *τε νοεῖν* : *τε < καί > νοεῖν* : et Hertlein *τε νοεῖν* : *< τὸ > τε νοεῖν*. Je propose d'écrire plus simplement,

*τε νοεῖν* : *τὸ νοεῖν*,

en interprétant de cette façon : « aux hommes Athéna donne comme biens la sagesse, l'intelligence et les arts mécaniques ». Ce *καί* final n'est pas classique. Mais il est dans les habitudes de Julien ; voy. *Synt.*, p. 132.

— 195,10 suiv. : ἔτι μετρίσαι βούλομαι τῆς Φοινίκων θεολογίας.

Julien interprète la théologie phénicienne, et fait, suivant son habitude, un essai de syncrétisme.

Ce passage est altéré. Hertlein propose d'écrire *ἔτι μετριάσαι* : *ἔτι ἐπιμετροῦσαι*. Sans doute. Mais, si l'on rapproche cette phrase d'autres phrases de Julien : par ex. 408,25 ; 418,12 ; 419,15, on remarque que Julien construit ce verbe avec un complément direct. Voici comment on pourrait, d'après cela, rétablir le texte en retenant la suggestion de Hertlein :

*ἔτι ἐπιμετροῦσαι βούλομαι < τι > τῆς κ.τ.λ.*

— 197,23 suiv. Platon a dit que le ciel est le maître de la science, parce qu'il nous a révélé la nature des nombres. Julien poursuit :

*φησί τοι καὶ αὐτὸς Πλάτων ἡμέραν καὶ νύκτα πρότερον.*

« Platon ajoute encore le jour et la nuit ». Peut-être y a-t-il lieu d'écrire :

*αὐτὸς* : *αὐτὸς*.

— 200, 26 suiv. Julien prétend que Romulus descend de Hélios. Il en a donné une première preuve ; il en puise une seconde dans l'institution du roi Numa, le fondateur du collège des Vestales :

*ἔτι σοι βούλει περὶ τῶν αὐτῶν φράσω τεκμηρίον τοῦ Νόμα τοῦ βασιλέως ἔργον ;*

La phrase ne paraît pas correcte. L'institution du roi Numa



est connue, et de plus il va la décrire : je corrigerais volontiers

τεκμήριον τοῦ : τεκμήριον - τὸ - τοῦ.

et de la sorte, tout devient clair et régulier : τεκμήριον est l'attribut, et le mot ἔργον est déterminé, comme il doit l'être. D'ailleurs, cette correction est très explicable et défendable au point de vue paléographique.

### Discours V.

— 210,2 suiv. Après avoir fait l'histoire de l'introduction à Rome du culte de la Mère des dieux, et d'Attis, Julien tâche de définir qui est cet Attis. D'après lui, Attis est la troisième des forces créatrices, celle qui organise les formes matérielles : Julien ajoute :

ἡ τελευταία καὶ μέχρι γῆς ὑπὸ περιουσίᾳ τοῦ γόνιμου διὰ τῆς ἔνωθεν παρὰ τῶν ἀστέρων καθήκουσα φύσις ἡ ζητούμενός ἐστιν Ἄττις.

Cette doctrine est familière à Julien. Dans ce texte, τῆς ἔνωθεν ne paraît pas satisfaisant. Je propose cette correction.

διὰ τῆς : διὰ τῶν.

En écriture tachygraphique τῆς et τῶν peuvent se confondre. Je comprends : « la nature dernière, et qui, par une surabondance de fécondité, descend des astres jusqu'à terre, à travers les régions d'en-haut, c'est cet Attis que nous cherchons ». Voy. d'ailleurs Mau, *ouvr. cité*, p. 154 : « durch die oberen Gegenden von den Sternen herabkommt ».

— 210,9 suiv. Julien veut préciser. La matière est quelque chose, de même aussi la forme matérielle : mais il faut supposer une troisième cause, préposée aux deux autres. Julien explique :

ἀρχὴν γὰρ οὖσιν εἰ μὴδὲν ἐστὶ πρεσβύτερον, κατόματός τις αὐτῆς  
[mss. : αὐτῆς II.] ἑρμὰ καὶ τύχη συνεκλήρωσεν.

Ces principes viennent d'être désignés (6) : ὄλην..., (7) ἐνούλον εἶδος... τοῦτων. Le mot est déterminé. J'écris par conséquent :

ἀρχὴν γὰρ : τοῖν > οὖσιν.

— 215,12 suiv. Julien répond à la question qu'il a posée plus haut (5) : τίς τῶν ἢ Μητῆρ τῶν θεῶν ; il énumère plusieurs des attributs de la Mère des dieux ; et il poursuit :

αὐτῆ καὶ παρθένος ἀμήτωρ καὶ Διὸς σύνθωκος καὶ μήτηρ θεῶν  
 ὄντως οὖσα πάντων.

J'écrirais volontiers ici :

αὐτῆ : αὐτή,

« la même, étant vierge... et Mère des dieux ».

— 217, 4 suiv. Julien, continuant son interprétation du mythe d'Attis et de la Mère des dieux, se demande « qui est ce lion » (216,27), que Corybas, le grand Hélios a envoyé à Attis. Il répond qu'il entend par là le principe igné etc.. « qui devait guerroyer contre la nymphe et se montrer jaloux d'elle pour son union avec Attis ». Julien fait remarquer : « nous avons dit qui est cette nymphe », et il ajoute :

τῆ δημιουργικῆ προμηθεΐα τῶν ὄντων ὑπουργήσαι ῥησι, δηλαδὴ τῆ  
 Μητρὶ τῶν θεῶν.

Et la fable (εἰ μὴθως, 216.19) dit que (ce principe) « vient au secours de la providence organisatrice des êtres ». Il manque ici, semble-t-il, une liaison ; Hertlein propose d'écrire : τῆ <δὲ> ; il serait encore plus naturel d'écrire :

τῆ <δὲ> δημιουργικῆ ;

car Julien vient, comme on l'a vu, d'ouvrir une parenthèse : ce δὲ s'impose donc. On l'emploie d'ailleurs communément, après une digression, pour reprendre le fil du discours.

— 217,20 suiv. Julien conclut cette partie de sa démonstration en disant : οὐκ ἄτοπον οὖν εἰ καὶ τὸν Ἄπτιν τοῦτον ἡμῶν τινὰ εἶναι.

Le texte traditionnel n'est pas satisfaisant ; B. Friederich conjecture εἰ καὶ : εἰκάσαι ; Hertlein veut supprimer εἰ, qui en effet ne s'explique pas. Il n'est peut-être pas téméraire de supposer que οὖν εἰ a pu être lu pour :

οὐνί,

qu'il faut interpréter ici au sens très ordinaire de « par conséquent ». Assurément la forme est attique ; mais elle n'est pas étrangère à Julien ; voy. notamment 290,8 ; 463,16 ; 468,17.

— 218,21-24 : ὅτι μὲν οὖν στάσις ἐστὶ τῆς ἀπειρίας ἢ θροῦλουμένη παρὰ τοῖς πολλοῖς ἐκτομῆ, πρόδηλον ἐξ ὧν ἤνικα ὁ μέγας Ἥλιος τοῦ ἱσημερινοῦ ψαύσας κύκλου, ἵνα τὸ μάλιστα ὠρισμένον ἐστί.

Pétau écrit à propos de ces lignes : « manca est oratio ». En effet il y a ici un verbe à un mode personnel qui fait défaut ; comme l'indique le sens général du morceau, ce verbe doit avoir un sens approchant de « poser, s'arrêter ». Voici comment on pourrait, semble-t-il, essayer de rendre acceptable un texte qui, de toute façon, est d'une interprétation délicate. J'écris :

ὠρισμένον ἐστὶ : ὠρισμένον ἐστὶ < ἔστη > ; comp. 210,17,

et l'on a ce sens : « que la mutilation... soit un arrêt..., c'est chose évidente par le fait que, au moment où le grand Hélios, ayant touché au cercle équinoxial, où est sa limite extrême (comp. 222,9 et 226,19) a été arrêté (= n'est pas allé plus loin)... suivant la fable, immédiatement l'arbre est coupé » (comp. στάσις, 21). La pensée n'est pas simple ; mais elle ne l'est guère dans les disc. IV et V. Le sens en tout cas n'est pas moins clair que dans bien des passages de ce discours ; et la façon de rendre un texte comme celui-ci, dans Pétau par ex., ou plus récemment dans Mau (voy. *ouvr. cité*, p. 160) est plus une interprétation arbitraire qu'une traduction.

— 227,9-11 : ἐρριζωται δὲ ὡσπερ οὐκ ἐκ δένδρου κισσοῦ τινος ἢ καὶ ἀμπέλου καρπὸς ἤρρηται καὶ καλλύρης.

Julien parle de l'abstinence prescrite aux fêtes d'Attis. Il est interdit de se nourrir des graines qui poussent sous terre, mais non pas de manger les fruits qui n'ont point d'attache directe avec la terre, comme les cosses de certaines graines, comme tous les fruits qui ont leurs racines en quelque sorte sur la tige de l'arbre ; c'est le cas pour le fruit du lierre, de la vigne ou de la tige (du blé) ;

οὐκ me paraît interpolé, comme c'est l'avis de Pétau et de Spanheim ; de plus καὶ καλλύρης ne satisfait point Pétau, qui soupçonne une omission. J'écrirais volontiers :

ἤρρηται καὶ : ἤρρηται < ἢ > καὶ.

La disparition de ἢ s'explique ici très naturellement.

— 228,26 suiv. : ταῦτα μὲν γὰρ ὑφ' ἡμῶν βοηθούμενα τὰ ζῶα καὶ πληθύνοντα διὰ τοῦτο δικαίως ἂν ἡμῖν εἴς τε τὰς ἄλλας χρείας ἐπικουροῖη καὶ πρό γε τῶν ἄλλων ἐς τιμητηρίους θυσίας.

Les poissons ne peuvent être employés dans les sacrifices ; au contraire, les bœufs et les brebis « recevant de nous assistance et se multipliant à cause de cela, peuvent à juste titre nous servir dans nos divers besoins, et de plus, avant les autres, pour les sacrifices d'honneur ».

Je crois qu'il faut écrire :

ἐς ~~τὰς~~ τριητηρίους :

Cette correction semble indiquée, indépendamment même du sens, par τὰς ἄλλας et τῶν ἄλλων ; comp. 228, 21 et 23.

— 229, 7 suiv. Il est défendu de manger du poisson dans le temps d'abstinence ; car, dans un certain sens, les poissons étant plongés dans la profondeur de l'abîme, sont plus terrestres que les grains. Celui qui désire prendre son essor jusqu'au sommet du ciel doit s'en abstenir :

ὁ δὲ ἐπιθυμῶν ἀναπτήναι καὶ μετέωρος ὑπὲρ τὸν ἄέρα πρὸς αὐτὰς οὐρανῶ πτήναι κορυφὰς δικαίως ἂν ἀποστρέφοιτο πάντα τὰ τοιαῦτα.

Il serait très simple d'écrire ici :

αὐτὰς ~~τὰς~~ οὐρανῶ.

— 229, 16-17. Il est permis de manger des quadrupèdes ordinaires, mais il est défendu de manger du porc ; Julien explique cette prohibition :

τοῦτον δὲ ὡς χθόνιον πάντη μορφοῦ τε καὶ τῷ βίῳ καὶ αὐτῷ τῷ τῆς οὐσίας λόγῳ.

Je corrige :

πάντη : πάντη ~~τῆ~~.

Cet article paraît tout à fait nécessaire ; voy. d'ailleurs la suite. Pour la place de τε, elle n'est assurément pas classique ; mais elle est dans les habitudes de Julien ; voy. *Synt.*, pp. 132 suiv.

— 231, 13 suiv. Julien, arrivé à la fin de son discours, se demande ce qui lui reste à dire, d'autant qu'il n'a eu qu'une faible partie de la nuit pour l'écrire, tout d'une haleine, sans avoir rien lu, rien médité sur ce sujet :

τί τὸ λειπόμενον ἡμῖν ὑπομνήσαι τὴν θεὸν μετὰ τῆς Ἀθηναῖς :

Hertlein a corrigé avec raison ἡμῖν ὑπομνήσαι : ἡμῖν ὑμνήσαι ;

la confusion est fréquente chez Julien. Mais le sens n'est pas complet ; il semble qu'on pourrait supposer :

ἡμῖν : ἡμῖν · πλείον > :

« que nous reste-t-il à faire, sinon à... ».

### Discours VI.

— 237,18 suiv. S'appuyant sur le dicton : γνῶθι σεαυτόν, Julien montre que l'homme, qui se connaît soi-même, saura ce qu'est son âme, et ce qu'est son corps. Mais cette connaissance ne lui suffit pas ; il poussera plus loin ses recherches :

ἐπιὼν δὲ αὐθιγὰς τὰς ἀρχὰς τοῦ σώματος σκέψαιτο, εἴτε σύνθετον εἴτε ἀπλοῦν ἐστίν.

Comme on voit, le texte original (= Pc) écrit σκέψαιτο dans un développement où c'est le futur qui prévaut. Horkel a corrigé σκέψαιτο : σκέψεται, et Hertlein adopte cette correction. Il y a lieu de se demander si σκέψαιτο ne doit pas être conservé, étant donné l'usage de Julien qui, dans l'état des manuscrits, et par un retour à une construction archaïque ou poétique, emploie très souvent l'optatif sans *z*, dans une proposition principale énonçant un jugement ; voy. par ex. 17,6 ; 42,21 ; 96,15 ; 273,4 ; 388,18 etc. ; voy. *Synt.*, p. 27 suiv. Les éditeurs ont presque chaque fois corrigé le texte (mais voy. 311,16) ; ils ont peut-être eu tort.

— 237,26. suiv. Cet homme voudra connaître des sciences, comme la médecine, l'agriculture ; il n'ignorera même pas entièrement celles qui sont de surérogation, « puisque c'est pour le soulagement de la partie affective de notre âme qu'elles ont été imaginées ».

On lit dans le texte manuscrit :

ἐπεὶ καὶ τὰ πρὸς κοίλας τῆς ψυχῆς ἡμῶν ἐπινοε-  
νόηται.

Il semble que καὶ τὰ ne soit satisfaisant ni pour le sens, ni pour la construction ; c'est aussi l'avis de Hertlein, puisqu'il propose de corriger τὰ en τῶν ou τῶντων. Je crois plus simple d'écrire :

ἐπεὶ καὶ τὰ : ἐπεὶ καὶ τὰ.

« puisqu'elles-mêmes aussi », même les choses inutiles, dont il vient de parler.

— 238, 1. Mais il n'insistera pas sur ce point, « estimant honteuse une telle chose » ; les manuscrits ajoutent :

τὸ δοκοῦν ἐργῶδες ἐν αὐτοῖς φεύγων.

En dépit du peu de souci que montre Julien à relier ses phrases au moyen de particules, et de la prudence avec laquelle on doit procéder, dans l'établissement de son texte, à des conjectures de ce genre, même quand ce redressement peut se faire avec facilité, il ne semble point possible de laisser ce membre de phrase dans l'état actuel. Il serait logique, et il est très simple d'écrire :

τὸ δοκοῦν : τὸ <τε> δοκοῦν,

« et évitant ce qui paraît pénible en elles » ; sur cet emploi de τε dans Julien, voy. *Synt.*, p. 132 suiv.

— 238, 6-8. Se connaître soi-même, τὸ ἑαυτὸν γινῶναι, est au-dessus de toute science, de tout art, et renferme les raisons universelles des choses ; Julien les énumère :

τὰ τε γὰρ θεῖα διὰ τῆς ἐνούσης ἡμῖν θείας μερίδος τὰ τε θνητὰ διὰ τῆς θνητοειδοῦς μοίρας πρὸς τούτοις ἔφη τὰ μεταξὺ τοῦ ζῆον εἶναι τὸν ἄνθρωπον.

Ceci n'a point de sens. Reiske a tâché de corriger le texte ; il propose d'écrire :

μοίρας τῆς ἐνούσης πρὸς τούτοις (scil. τοῖς θείοις) ἔφη (scil. ὁ θεὸς ἐν τῷ γινῶθι σεαυτὸν) διὰ τὸ μεταξὺ τούτων ζῆον εἶναι τὸν ἄνθρωπον.

Hertlein trouve cette conjecture audacieuse ; et il propose lui-même, non sans témérité, d'écrire :

προσῆκειν ἔφη τὸ μεταξὺ τούτων ζῆον εἰδέναι, τὸν ἄνθρωπον.

Assurément ce texte est bien mauvais ; mais il paraît possible de l'améliorer en s'écartant moins de la tradition manuscrite.

Il semble d'abord qu'on ne peut toucher à πρὸς τούτοις, qui rappelle ce qui précède (τὰ θεῖα) ; je ponctue :

πρὸς τούτοις'

Ce qui suit est le détail de τοῦς καθόλου λόγους (5) : «... a

rassemblé les raisons universelles, ... les divines..., et les mortelles... en plus de celles-là » ; et je corrige :

ἔρη τὰ μεταξὺ τοῦ ζῴου : ἔρη γὰρ μεταξὺ τοῦ ζῴου > ζῴου.

τοῦτων est emprunté à Reiske et Hertlein, mais s'imposait : et je comprends : « il disait en effet le dieu qui a donné l'oracle) que l'homme est un animal intermédiaire entre ces choses » (scil. τὰ θεῖα... τὰ θνητά).

— 246,1 suiv. « C'est en rassemblant, dit-on, les sensations successives, et en les renfermant dans la mémoire, qu'elle (l'âme) engendre les sciences » ; on lit ensuite dans les manuscrits :

ἐγὼ δέ, εἰ μὴ τι τοιοῦτον ἢ ἐνδέον ἢ τέλειον ἐμποδιζόμενον ὑπ' ἄλλων πολλῶν καὶ ποικίλων, ὃ τῶν ἐκτὸς ποιεῖται τὴν ἀντίληψιν, οὐδὲν δυνατὸν εἶμαι γενέσθαι τῶν ἀίσθητῶν ἀντίληψιν.

Hertlein corrige avec raison ἢ ἐνδέον : ἤν ἐνδέον ;

οὐδὲν : οὐδ' ἄν.

Mais après ἐμποδιζόμενον on attend une particule. Hertlein ajouterait volontiers δέ ; mais δέ dit trop ou trop peu. Le sens est celui-ci : « pour moi, s'il n'y avait pas quelque chose de tel, imparfait ou parfait, entravé toutefois par un grand nombre d'autres choses variées, qui opère la perception des objets extérieurs, je pense que... etc ». Bref ἐμποδιζόμενον ne peut aller sans une restriction. Je propose d'écrire :

ἐμποδιζόμενον · γ' · ὑπ' :

la disparition de ce γ' s'explique très bien après le ν précédé :

#### NONΓΥΠΑΛΛΩΝ

— 246,22 suiv. Julien a exposé les diverses parties de la philosophie cynique. Puis il fait remarquer :

ἀλλ' οὐχ ἡμεῖς ταῦτα ὑπὲρ ἀνθρώπων · Πέtau : ἐκ τῶν Ρε. διακουσῶ μεθεξ.

Je propose cette légère correction :

ταῦτα : ταῦτα, « les mêmes choses ».

D'ailleurs voy. la traduction de Péttau : « sed nos de illis longe diversa cogitamus ».

— 250, 2-3. Il s'agit encore ici des mets qui sont défendus ou permis. Les manuscrits donnent ensuite :

γνωρίζεις εἶμαι τῶν Γαλλικῶν τὰ ῥήματα. μικρόν με παρεῖλον εἶπειν, ὅτι... κ.τ.λ.

Hertlein corrige μικρόν : μικροῦ. On pourrait aussi simplement écrire :

ῥήματα μικρόν : ῥήματα / παρὰ / μικρόν :

comp. Riem.-G., § 562,2, note 2 ; p. 614.

— 256,3-7. Diogène a donné du bâton à un jeune homme qui, dans une foule, s'est permis une incongruité. Il lui reprochait de braver l'opinion, sans avoir rien fait qui l'autorisât à prendre en public des libertés de ce genre. Julien tire la morale de cette histoire :

οὕτως ᾔετο χρῆναι πρότερον ἤδονῆς καὶ θυμοῦ κρείττονα γενέσθαι, καὶ τρίτον ἐπὶ τὸ τελευταίον ἔλθειν τῶν παλαιοσμάτων, ἀποδυσάμενον πρὸς τὰς τῶν πολλῶν δόξας.

Entre πρότερον et τρίτον il manque un terme ; voy. par ex. 230,2-4 ; 460, 15 ; aussi Hertlein suggère-t-il cette correction :

γενέσθαι καὶ τρίτον : γενέσθαι πρῖν.

Il est plus vraisemblable d'écrire :

καὶ θυμοῦ : κατὰ θυμοῦ,

« et ensuite... » ; le τρίτον dès lors s'explique. La faute est fréquente dans les manuscrits ; voy. une correction analogue de Cobet : 341,8 ; et dans *Mnémos.*, 1887, p. 205 une remarque de van Herwerden.

— 256, 14 suiv. : μέμνημαι γούν ἐγώ ποτε προσέως εἰπόντος πρὸς με, ἐπειδὴ τὸν ἐπαῖρον εἶδεν Ἰφικλέα ἀρχμηρὰν ἔχοντα τὴν κόμην καὶ κατερρωγέτα τὰ στέφνα ἱμάτιόν τε πανταπασι φαῦλον ἐν δεινῷ χειμῶνι.

« Je me souviens qu'un jour mon gouverneur me dit, après avoir vu mon camarade Iphiclès avec la chevelure négligée etc. ». Le κατερρωγέτα... φαῦλον rompt la construction ; Hertlein s'en est bien aperçu, puisqu'il a senti le besoin de justifier cette tournure insolite par un exemple emprunté à Chariton ; mais ce rapprochement ne paraît pas concluant. Car le sens n'est point satisfaisant ; ce n'est point la poitrine qui est rompue ; on soupçonne autre chose ; c'est sans doute ἱμάτιόν qui est le nœud de la difficulté ; d'autant que ce verbe se dit



très communément des vêtements : voyez les lexiques. J'imagine ceci :

κατερωγότα τὰ στέρνα ἰμάτιόν τε : κατερωγός τε τὰ στέρνα ἰμάτιον καὶ (prononcé *xe*),

« ayant un manteau déchiré à la poitrine et tout à fait en mauvais état ».

Je remarque d'ailleurs que c'est ainsi que le comprenait Pétau : « veste ad pectus lacera ». On pourrait objecter que *καὶ* était trop usité pour s'écrire *xe* ; voy. pourtant par ex., 259, 17, une correction de Rsk et de Cob., qui a pu s'inspirer comme ici de la similitude de prononciation entre *καὶ* et *xe*. Monsieur A. Jacob pensait à une omission, par ex. *χιτῶνα* :

καὶ κατερωγότα τὰ στέρνα < χιτῶνα > ἰμάτιόν τε κ.τ.λ.

— 261, 11 suiv. « Si l'homme (= Diogène) un jour a eu commerce avec une hétaïre, encore bien que ce soit arrivé peut-être une fois, ou pas même une fois »; et Julien continue de la sorte :

ὅταν ἡμῖν τὰ ἄλλα κατὰ τὸν Διογένη γένηται σπουδαίως, ἂν οὕτω φανῆ καὶ τοιοῦτόν τι φάναι φανερώς ἐν ὀφθαλμοῖς πάντων, οὐ μεμψόμεθα.

Les manuscrits donnent *φάναι*, qui n'a pas de sens et n'a pu être amené ici que par digraphie, à la place d'un autre mot. Pétau se demande s'il n'y a pas lieu d'écrire *ἔρα* : Hertlein préférerait *ἔρων* ou *ἔρασας*. Je crois qu'il serait préférable d'écrire *ἔρασας* : comp. 464, 17.

D'autre part, il manque à *γένηται* un sujet, ὁ ἀνὴρ ne pouvant s'appliquer qu'à Diogène. On pourrait écrire :

γένηται σπουδαίως : γένηται < τις > σπουδαίως.

## Discours VII.

— 265,4 suiv. : οὐχ οὕτω τῶν ἰδίων ἕνεκα σωφρονοῦμεν οὐ μὴν οὐδὲ εὐτυχεῖς ἔσμεν, ὥστε τὰς ἀκοὰς καθαράς ἔχειν.

Il semble qu'il manque ici un οὕτως ; c'était l'avis de Pétau. Mais tandis que Pétau le placerait après ἔσμεν, je le mettrais plutôt après εὐτυχεῖς (à cause du ζ final) :

εὐτυχεῖς < οὕτως >.

D'ailleurs on peut concevoir un manuscrit dont les lignes comportent une moyenne de 45 lettres, comme c'est le cas pour V ; ce οὕτως a pu se trouver approximativement sous le οὕτω de la ligne précédente, et disparaître à la faveur d'une confusion.

— 279,10 suiv. A propos du cynique Héraclios qui un jour avait débité en public des fables absurdes, Julien montre que le genre de la fable ne convient pas à un cynique ; par contre, il peut convenir à d'autres philosophes. Et il ajoute :

μικρὰ οὖν ὑπὲρ τῶν τῆς φιλοσοφίας εἴτε μορίων εἴτε ὀργάνων.

Reiske fait remarquer qu'après ὀργάνων il manque un verbe, comme προσηγμένον ou προσῆγγητέον. Hertlein laisse un blanc. On pourrait conjecturer qu'il y avait :

μορίων εἴτε ὀργάνων : μορίων < ῥητέον > εἴτε ὀργάνων.

Ce ῥητέον a pu très bien disparaître par haplographie dans le groupe de syllabes où il se trouvait enclavé ; pour la construction, comp. par ex. 183,22 ; 283,4 etc.

— 279,11 suiv. « Il faut donc dire quelques mots soit sur les parties, soit sur les organes de la philosophie ». On lit ensuite dans le texte manuscrit :

ἔστι γὰρ οὐ μέγα τὸ διαφέρειν ὀποτέρως ἂν τις τῶ τε ῥητικῶ καὶ τῶ φυσικῶ τὸ λογικὸν προσκριθῆ.

Hertlein propose de corriger :

τῶ τε ἠθικῶ : τῶ πρακτικῶ.

Ce qui suit dans le texte (20 suiv.) prouve qu'il a raison. Mais cette correction ne semble pas suffisante : ἐποτέρως indique qu'il n'est question que de deux objets, et qu'il y a alternative. J'écrirais donc, en m'appropriant la correction nécessaire de Hertlein :

τῶ τε ἠθικῶ καὶ : τῶ πρακτικῶ ἤ.

voy. d'ailleurs la traduction de Pétau : « neque enim admodum refert utri ex ambabus illis, Ethicae an Physicae, Logicam adscribamus ».

— 279,14 suiv. : τριῶν δὲ τούτων καθὼς ἕκαστον εἰς τρία τέμνεται. Ce τριῶν δὲ τούτων se réfère à ce qui vient d'être dit : aux trois parties de la philosophie. Je crois qu'il faut écrire ici :

τριῶν : τῶν τριῶν.

C'est une question de fait. Avec le pronom démonstratif et un adjectif numéral. Julien, s'il s'agit d'annoncer une énumération, n'emploie jamais l'article : voy. 180,25 ; 208,22 ; 243,12 ; 391,5 ; 607,6. En revanche il l'emploie, quand il exprime un rappel d'une énumération faite antérieurement : voy. 283,6 ; 607, 10,15. *Comp. Synt.*, pp. 199 suiv.

— 279,19. La physique se divise en trois parties : la théologie, les mathématiques, enfin la troisième partie, celle qui a trait aux choses qui naissent et qui meurent, « à la contemplation des êtres éternels, et en même temps des corps ». On lit ensuite dans le texte manuscrit :

τί τὸ εἶναι αὐτοῖς καὶ τίς ἡ οὐσία ἕκαστου :

Reiske a bien senti qu'il manquait après εἶναι un mot qui fit le pendant de ἕκαστου : il suppose καθόλου ou πᾶσιν. On pourrait écrire plus vraisemblablement :

τί τὸ εἶναι : τί τὸ εἶναι <κοινῆ> :

« quelle est leur nature en général, et quelle est l'essence de chacun en particulier ».

— 281,2 suiv. : ἐπεὶ καὶ Πλάτωνι πολλὰ μεμυθολόγηται περὶ τῶν ἐν ᾧδου πραγαμάτων θεολογοῦντι : καὶ πρὸ γε τούτου τῶ τῆς Κιλικίης, Ἀντισθένης δὲ καὶ Ξενοφῶντι καὶ αὐτῷ Πλάτωνι πραγατευόμενοις ἠθικῶς τινὰς ὑποθέσεις οὐ παρέργως, ἀλλὰ μετὰ τινὰς ἐρμηνείας ἢ τῶν μύθων ἐγκαταμέμικται γράσῃ.

On voit à quelle partie de la philosophie se rattache la mythographie, comme le prouve l'exemple de Platon, qui expose sous forme de mythes une grande partie de sa théologie des enfers ; et avant lui, l'exemple d'Orphée, le fils de Calliope ; l'exemple d'Antisthène et de Xénophon, qui ont mêlé des mythes à des sujets de morale. Et le texte ajoute ici : καὶ αὐτῷ Πλάτωνι.

Or Julien vient de nommer Platon ; αὐτῷ ne me paraît pas suffisant ; il serait facile de corriger :

καὶ αὐτῷ : καὶ ταῦτῳ.

— 284,5 suiv. Julien vient de nommer Héraclès et Dionysos ; il va expliquer le mythe de l'un et de l'autre, en commençant par Héraclès, pour passer ensuite (285,3) à Dionysos. Il commence :

Ἡρακλῆς δὲ λέγεται παιδίον γενέσθαι.

Pétau supposait une lacune avant Ἡρακλῆς. Dans l'état du texte, le δὲ n'est pas naturel. Je corrigerais volontiers.

δὲ : δὴ, « comme on sait ».

— 288,28 suiv. Julien a expliqué pour quelles raisons, quand on aborde la philosophie mystique, les expressions doivent être pleines de respect, lors même que l'interprétation personnelle qu'on en fait serait défectueuse. Il n'admet pas qu'on recoure à la fable pour redresser les mœurs ; on lit dans les manuscrits :

ὁ δὲ τῆς τῶν ἡθῶν ἐπανορθώσεως ἕνεκα τοὺς λόγους πλάτων καὶ μύθους παρὰ τὸν πρῶτον τῷ μὴ πρὸς (om. dans V) ἄνδρα, ἀλλὰ πρὸς παιδᾶς ἔτοι καθ' ἡλικίαν ἢ τῷ φρονεῖν, πάντως τῶν λόγων τούτων θεόμενος.

Ce texte, tel qu'il nous est transmis par les manuscrits (= VPc), n'a pas de sens. Pétau, dans son édition de Paris, écrit τῷ φρονεῖν : τὸ φρονεῖν. Mais la difficulté est ailleurs. Hertlein propose d'écrire, car il faut un verbe à un mode personnel :

πρῶτον τῷ : θράτω τούτο :

et il est amené par le fait même à écrire plus loin :

πάντως : πάντως < δὲ >

θεόμενος : θεομένους.

Cela fait beaucoup de corrections. Peut-être y a-t-il lieu d'imaginer ceci :

πρώτον τῶ : προηρότω.

qui rend acceptable ensuite le texte manuscrit :

« mais celui qui pour le redressement des mœurs invente ses discours, et met en avant des fables, qu'il sache d'avance que ce n'est pas pour des hommes, mais pour des enfants, ou d'âge ou de sens, qu'il a tout à fait besoin de ces discours » : comp. ce que Julien dit plus loin, en se résumant : 293,20 suiv.). Le μή s'explique par l'impératif ; et le participe au nominatif δεόμενος retrouve ici un emploi très justifié et normal : pour le τῶ προηροτῶν, auquel il ne faut pas toucher, comp. 293,21.

— 290,5 suiv. Julien invective le Cynique : « Pourquoi aussi errer en tous lieux, et causer de l'ennui aux mules, et, à ce que j'entends, aussi à ceux qui conduisent les mules, qui tremblent plus devant vous que devant les soldats ? » On lit ensuite dans le texte :

χρησθῆναι γὰρ αὐτοῖς ἀκούω τινὰς ὄμων χαλεπώτερον ἢ τοῖς ἕϊρασιν ἐκείνοι.

Comme le fait remarquer Hertlein, à propos de αὐτοῖς, il manque ici un mot faisant pendant à τοῖς ἕϊρασιν, par ex. τοῖς ἕϊλοῖς ou un mot analogue. Je propose d'écrire :

αὐτοῖς : αὐ τοῖς <σκήπτροις> ,

« car j'apprends d'autre part... ». On s'explique aisément qu'un scribe ait écrit χρησθῆναι γὰρ αὐτοῖς, car χρησθῆναι avec un datif du nom de personne ou du pronom est d'un usage tout à fait ordinaire. Pour σκήπτροις, voy. par ex. 234,18.

— 290,9. A propos des cyniques du genre de Héraclios, Julien dit qu'il sait le nom qu'il leur destine depuis longtemps, et qu'il va écrire aujourd'hui ; puis on lit dans V, le seul manuscrit qui, avec sa copie Pc, nous ait transmis ce discours :

ἀποτακτ... τινὰς ὀνομάξουσιν οἱ δυσσεβεῖς Γαλιλαῖοι.

Pétau qui, dans son édition de Paris, écrit ἀποτακτίσας, se décide ensuite pour ἀποτακτιστάς.

Cette conjecture de Pétau, adoptée par Spanheim, et en dernier lieu par Hertlein est passée dans les divers lexiques, qui ont attribué à Julien ce qui est une hypothèse de son éditeur, et qu'on ne trouve nulle part ailleurs. Or on lit dans S. Basile, ἀποτακτικῶν (Migne, 4, 729). Il y a donc lieu, semble-t-il, plutôt que de recourir à un néologisme, d'adopter ici cette forme, qu'on rencontre chez un contemporain de Julien.

— 292,26 suiv. Le vrai cynique doit être indépendant des contingences ; il n'attend ni le cuisinier etc. Le texte poursuit :

οὐδὲ τὴν Φρόνην οὐδὲ τὴν Λαίδα οὐδὲ τὴν τοῦδε περιδλέπεται γαρματὴν οὐδὲ τὸ θυγάτριον.

Il ne semble pas qu'on trouve ailleurs dans Julien une expression comme τὴν τοῦδε γαρματὴν, au sens que lui donne ici le contexte. Je suppose :

τοῦδε περιδλέπεται : τοῦ δε <ἴνα> περιδλέπεται,

« la femme d'un tel » ; comp. 269,23 ; 458, 2 ; 497,7.

— 293,15. Julien énumère les conditions à remplir pour être un vrai cynique ; il faut sortir continuellement de soi-même :

(δεῖ γὰρ αὐτὸν ἀθρόως ἐκστῆναι ἑαυτοῦ), ἐλιγωρεῖν δὲ πάντα τοῦ σώματος καὶ νομίζειν αὐτὸ (VPC : αὐτὸν pet.) κατὰ τὸν Ἡράκλειτον κοπρίων ἐκβλητότερον, ἐκ τοῦ ῥάστου δὲ αὐτοῦ τὰς θεραπείας ἀποπληροῦν.

Ce passage se trouve cité dans Suidas, au mot Ἡράκλειτος. Hertlein, se basant sur le texte de Suidas, écrit :

ῥάστου δὲ αὐτοῦ : ῥάστου δὲ αὐτῷ.

La leçon αὐτῷ est acceptable dans le texte de Suidas, où on lit : Ἡράκλειτος ἔφη ἐλιγωρεῖν πάντα τοῦ σώματος καὶ νομίζειν αὐτὸ καὶ κοπρίων ἐκβλητότερον, ἐκ τοῦ ῥάστου δὲ αὐτῷ τὰς θεραπείας ἀποπληροῦν ; chez Suidas, αὐτῷ = sibi. Mais le texte de Julien n'est pas suivi en tout point par celui de Suidas ; et il n'y a pas de raison de rien changer, dans Julien, à la leçon manuscrite. Entendez : il faut que le cynique « méprise tout à fait son corps, ..... et qu'il satisfasse le plus facilement à ses exigences (αὐτοῦ = τοῦ σώματος ; comme on lit plus haut 3 :

ἀποπλήσας τὴν θεραπείαν τοῦ σώματος). Au total, il semble que toutes ces propositions infinitives dépendent de : δεῖ αὐτὸν (11).

— 298,12. Dans le dessein d'apprendre au cynique Héraclios l'art de composer une fable, Julien, sous forme d'allégorie, fait sa propre biographie. Il fait allusion au partage de l'empire entre les fils de Constantin, au désordre qui s'ensuit : les temples des dieux sont détruits ; sur leurs débris, on bâtit des « tombeaux » (μνημεια 296,8). Zeus s'adresse à Hélios, et lui recommande un enfant ; et c'est lui-même de qui Julien parle ici ; l'enfant devient adolescent ; l'étendue de ses malheurs lui inspire l'idée de se jeter dans le Tartare. Mais Hélios lui envoie un sommeil qui l'arrache à cette obsession. On lit dans les manuscrits :

ἔπει δὲ Ἥλιος εὐμενῆς ὢν κ.τ.λ.

Je crois qu'il faut écrire ici :

ἔπει δ'ὁ Ἥλιος,

car c'est le seul cas, dans tout ce morceau, où ce nom isolé soit employé sans article ; voy. 296,14 ; 297,14 ; 298,6 ; 299,27 ; 300,4.

— 298,23 suiv. Hermès s'offre au jeune homme pour lui servir de guide :

ὁδοῦ τρυτὶ τὸ μικρὸν ὑπερβάντι τὸ σκελιὸν καὶ ἀπότομον χωρίον.

Il semble que μικρὸν soit employé adverbialement et se rapporte à ὑπερβάντι. Cette phrase n'est correcte que si l'on écrit :

τρυτὶ τὸ : τρυτὶ :

μικρὸν dans ce sens ne s'emploie pas avec l'article ; d'autre part on conçoit très bien qu'un scribe se soit laissé aller à écrire : τρυτὶ τὸ, sans remarquer qu'il manque dès lors une conjonction de coordination à τὸ σκελιὸν : « pour peu que tu auras dépassé ce pays etc. ».

— 300,16 suiv. Hélios donne au jeune homme, qui a peur, l'ordre de rentrer chez lui et de se faire initier. On lit dans le texte :

ἴθι εὖν παρ' ἑμαῶς, ὡς ἂν μνηθεῖς ἀσφαλῶς τε ἐκεί διήκοις.

Pétau corrige μνηθεῖς : μνηθῆς ; Hertlein adopte cette cor-

rection, et par suite est amené à écrire διόγοις : διόγγης. Mais il se demande, s'il n'y a pas lieu d'adopter ici l'optatif.

Il semble en effet qu'il faut écrire :

μυηθείης.

D'abord dans les propositions de ce genre, Julien emploie aussi bien l'optatif que le subjonctif ; mais surtout, on remarque chez lui une correspondance curieuse entre l'impératif de la proposition principale et l'optatif de la proposition subordonnée ; voy. par ex. 273,18 ; 302,13 ; 396,24 ; voy. la note de Hertlein à 300,17 et comp. *Synt.*, p. 161.

— 302,9 suiv. : σὺ δὲ νῆρε καὶ γρηγόρει, μὴ σε διὰ τῆς τοῦ φίλου παρρησίας ὁ κολαξ ἑξαπατήσας λάθῃ, χαλκίως οἶά τις γέμων καπνοῦ καὶ μαρμύρης, ἔχων ἱμάτιον λευκὸν καὶ τὰ πρόσωπα τῷ ψευθεῖν κεχρισμένον, εἶτα αὐτῷ δοίης γῆμαί τινα τῶν σῶν θυγατέρων.

Pour les raisons qui viennent d'être dites à propos de 300,17, je crois qu'il faut écrire :

λάθῃ : λάθοι ;

voy. *Synt.*, p. 154.

— 303,10 suiv. Hélios, s'adressant toujours au jeune homme, lui dit que lui et Athéna, Hermès et tous les dieux de l'Olympe le soutiendront partout, pourvu qu'il s'acquitte de ses devoirs envers eux, et qu'il ne cède pas, en esclave, à ses passions.

On lit dans le texte traditionnel :

μήτε ταῖς ἑαυτοῦ μήτε ἐκείνων ταῖς ἐπιθυμίαις δουλεύων ὑπεικάθῃς.

Hertlein écrit : ταῖς σεαυτοῦ. Assurément la correction est aisée et naturelle. Mais je crois qu'il faut s'en tenir à la leçon manuscrite, qui est la *lectio rarior*, et écrire :

ταῖς ἑαυτοῦ :

voy. 328,7 ; 356,10, 17 ; et comp. 316,13. Cet emploi du pronom réfléchi de la 3<sup>e</sup> personne, pour le pronom réfléchi de la 2<sup>e</sup> personne, n'est pas extraordinaire ; voy. par ex. Stalbaum, à propos de Platon, *Alc.* 2, 143 c ; et comp. *Synt.*, pp. 176 suiv.

— 303,6 suiv. Julien excuse Héraclios de ses erreurs grossières, sur les lacunes de son éducation. Pour lui, il a eu la



bonne fortune d'avoir un gouverneur. Il ajoute : « encore que, comme tu le sais, les avantages extérieurs m'aient enflé les ailes (ἐπιπερωμένος),

ὀπέταξα ὁμῶς ἐμαυτὸν τῷ καθηγεμένῳ καὶ τοῖς ἐκείνου φίλοις καὶ ἡλικιώταις.

Grammaticalement, cela veut dire : « je me soumis moi-même à mon gouverneur, à ses amis, à ceux de son âge » etc. ; ce qui paraît peu naturel. Il faut donc écrire :

φίλοις καὶ ἡλικιώταις : φίλοις καὶ < τοῖς > ἡλικιώταις,

« à mes camarades » ; comp. la traduction de Pétau : « ejus amicis necnon aequalibus meis ».

— 306, 14-15. Julien va borner là son discours, encore que la matière abonde ; il suffirait de le vouloir, pour y puiser à plein tonneau :

καὶ οὐκ ἔστιν ὅσον οὐχὶ λέγειν ἐθέλων τις ἐκ πάντο δαψυλοῦς ἀντλήσει τοῦ πίθου.

La tournure οὐκ ἔστιν ὅσον est souvent rattachée aux propositions relatives consécutives ; voy. par ex. Riem.-G., § 417.1 c, R., et la note 4 ; p. 433. Or cet emploi de l'optatif sans ἄν peut s'expliquer ici (voy. *pass. cité*, note 4) ; c'est une construction qui se trouve chez les poètes attiques, et qu'on rencontre d'ailleurs chez Julien ; voy. 55,21 ; 230,27 ; comp. 11,17 ; et voy. *Synt.* pp. 142 suiv.

— 308,2 suiv. : (εἰ δὲ ἀνεγνώκεις κ.τ.λ.), ἔγνωσ ἄν πρὸ πάντων, ὅτι τὰ πρὸς τοὺς θεοὺς εὐσεβεῖς εἶναι καὶ μεμνησθαι πάντα τὰ μυστήρια καὶ τετελέσθαι τὰς ἀριωτάτας τελετάς καὶ διὰ πάντων τῶν μαθημάτων ἡγθαι τοῖς εἴσω τοῦ περιπάτου βαδίζουσι προηγούμετο.

Cobet propose d'écrire : προηγόμετο ; cette correction ne semble pas nécessaire. Je crois que προηγούμετο ne peut être qu'un passif : car on ne voit guère d'exemple de ce verbe employé au moyen. Dès lors, on peut se demander s'il ne faut pas écrire :

τὰ πρὸς : τὸ πρὸς.

## Discours VIII.

— 317,13 suiv. Julien cite un vers d'Hésiode, qui a été arrangé par Zénon ; et il remarque :

ἐμοί δὲ οὐ διὰ τοῦτο χάριεν εἶναι δοκεῖ.

Il manque ici un sujet. Monsieur A. Jacob supposait :

χάριεν : χάριεν <τὸ ῥηθὲν>.

— 319,6 : γρή δὲ καὶ οἷ γεγόναμεν τιμᾶν.

Dans cette phrase l'adverbe relatif n'a pas d'antécédent. Hertlein suppose :

οἷ : <τῆν> οἷ.

Il serait plus vraisemblable d'écrire :

γεγόναμεν : γεγόναμεν <γῆν>.

A cette place, l'antécédent se construit bien sans l'article ; voy. par ex. Riem.-G., § 695, I R.I ; p. 789.

— 319, 12 suiv. Périclès, partant pour l'expédition de Samos, dut se séparer d'Anaxagore. Julien interprète ses sentiments :

νῦν ἀπαλλάττεσθαι τὸν Ἀναξαγόραν ἀφ' ἡμῶν κελεύει, καὶ τὸν ἄριστον οὐκ ὀψόμεθα νῶν ἐταίρων.

Cobet soupçonne qu'il faut écrire οὐκ : οὐκ <έτ'>. Il serait plus simple d'écrire :

ὀψόμεθα τῶν : ὀψομεθ' <έτι> τῶν,

« nous ne verrons plus », (ut ne amplius, Pétau).

— 319,22 suiv. Périclès continue à s'analyser : il a une âme, une intelligence qui lui permet d'embrasser le passé, une raison qui lui permet même de connaître l'avenir :

πολλὰ δὲ καὶ τῶν ἐσομένων ὁ λογισμὸς ἀνευρίσκων ὥσπερ ὀμμασιν ὄραν προσβάλλει (V, H. : προσβάλλει M) τῷ νῷ.

Je crois que la leçon de M : προσβάλλει est préférable à la leçon de V, adoptée par Hertlein ; et je comprends : « et le raisonnement, découvrant un grand nombre même des choses futures, les propose à l'esprit à voir, comme par les yeux ».

— 323,9 suiv. Julien, inconsolable du départ de son ami Saluste, s'en remet aux dieux du soin de soulager son mal.

Il cite à ce sujet un mot d'Homère sur Achille : τῷ γάρ ἐπι  
 φρεσὶ θῆκεν Il. I, 55), comme pour nous prouver que la divi-  
 nité met en branle nos pensées :

ὅταν ἐπιστρέψῃς ὀνοῦς εἰς ἑαυτὸν κῦτῶ τε πρότερον ἔσφραγγήνηται καὶ  
 τῷ θεῷ δι' ἑαυτοῦ μόνου.

Le πρότερον fait supposer qu'il pourrait y avoir ici :

καὶ τῷ : κατὰ τῷ,

cette confusion de καί et κατὰ est extrêmement fréquente :  
 voy. d'ailleurs plus haut à propos de 256, 3-7.

### Épître à Thémistios.

— 328,5 suiv. Julien désire réaliser les espérances que  
 Thémistios place en lui ; mais il craint d'y être impuissant :

μείζονος οὐσης τῆς ὑποσχέσεως, ἣν ὑπὲρ ἐμοῦ πρὸς τε τοὺς ἄλλους  
 ἄπαντας καὶ ἔτι μᾶλλον πρὸς ἑαυτὸν ποιῆ.

Hertlein, d'accord avec lui-même (voy. plus haut à propos  
 de 303,10), écrit : πρὸς σεαυτὸν. Il n'y a pas de raison de ne pas  
 suivre ici V ; d'ailleurs cette leçon est la *lectio rarior* ; voy.  
 le *passage cité*.

— 339,1 suiv. Julien vient de s'autoriser du témoignage de  
 Platon, puis de celui d'Aristote, de qui il estime que la doc-  
 trine s'accorde avec celle de Platon, pour les motifs sui-  
 vants :

πρῶτον μὲν ὅτι κρείττονα χρῆ τῶν ἀρχομένων εἶναι τὸν ἄρχοντα, οὐκ  
 ἐπιτηδεύσει μόνον, ἀλλὰ καὶ φύσει διαχέροντα ὅπερ εὐρεῖν ἐν ἀνθρώποις  
 οὐ ῥᾶδιον· καὶ τρίτον ὅτι πάση μηχανῇ κατὰ δύνανται νόμοις προσεκτεῖον  
 οὐκ ἐκ τοῦ παραχρημα κειμένοις κ. τ.λ.

Hertlein fait remarquer justement qu'il manque un terme  
 entre πρῶτον et τρίτον. On peut proposer d'écrire :

ἄρχοντα : ἄρχοντα <εἴτ'(α)> ; comp. par ex. 230, 2-4.

L'ordonnance de la phrase, à notre point de vue, n'est  
 point parfaite. Mais le grec classique déjà s'accommodait  
 d'une certaine tolérance à cet égard. Quant à Julien, il en  
 use, pour l'ordinaire, avec une grande liberté.

— 339,11 : καταμαθὼν καὶ τὸ δίκαιον ὃ ἐστὶ τῆ φύσει.

Hertlein propose :

δίκαιον ὃ ἐστὶ : δίκαιον <οἶόν> ἐστὶ ;

peut-être serait-il plus conforme aux habitudes de Julien d'écrire :

ὃ ἐστὶ : ὃ <τι> ἐστὶ ;

voy. par ex. 447, 19 ; 448,3 ; C 176,7 etc., et comp. *Synt.*, p. 440.

— 342,14 suiv. Julien vient de décrire la grande influence exercée par Socrate ; il oppose le philosophe à un conquérant, à Alexandre, et il dit :

τίς νῦν ἐσώθη διὰ τὴν Ἀλεξάνδρου νίκην ;

Cobet écrit νῦν : οἶν, et Hertlein adopte cette correction. Il serait plus simple d'écrire, en supprimant l'accent,

τίς νυν, « qui donc... ? »

— 343,10 suiv. Julien, en terminant sa lettre à Thémistios, dit qu'il ne faut pas lui savoir mauvais gré de ses paroles :

ἔγω γὰρ οὐδὲν ἐμαυτῷ συναιδῶς ἀγαθὸν πλὴν τοῦτο μένον, ὅτι μὴδὲ οἶομαι τὰ μέγιστα ἔχειν ἔχων γε οὐδέν, ὡς ὀρθῶς αὐτός, εἰκότως βιω καὶ μαρτύρομαι μὴ μεγάλα παρ' ἡμῶν ἀπαιτεῖν.

Reiske a corrigé avec raison βιω : βιοῶ.

Mais il y a encore dans ce texte une correction indispensable, comme l'a très bien vu Hertlein (voy. *Addenda*, t. II, p. vii). Hertlein propose ou bien d'écrire :

ἔχων γε : ἔχων τε

ou

εἰκότως : εἰκότως <τε>.

Il y a un autre moyen de rétablir ce texte, car on ne voit pas qu'on puisse toucher à ἔχων γε ; je proposerais d'écrire :

μηδὲ : μήτε, la confusion est fréquente ;

εἰκότως : εἰκότως <τε>, comme l'a suggéré Hertlein.

Et la phrase devient très régulière : « ...un seul bien, c'est d'une part de penser que je ne possède pas les plus grands biens....., et d'autre part de crier et d'attester... etc ».

Pour μήτε.... τε, voy. *Riem.-G.*, § 360, 2 et R. I ; pp. 362 suiv.

**Au Sénat et au Peuple d'Athènes.**

— 347,2 suiv. Julien rappelle aux Athéniens le passé glorieux de leur ville et il ajoute :

καίτοι γε ταῦτα οὕτως ὄντα λαμπρὰ τεκμήρια διὰ λαμπροτέρων εἶμαι τῶν ἔργων οὕτως ἐπιστάσθε.

Le second οὕτως ne peut se soutenir : il a dû être amené ici par l'influence du premier. Reiske corrige :

οὕτως : ὁμοως,

et Hertlein adopte cette correction.

Peut-être ὄντως est-il plus près du texte manuscrit (= en fait, en réalité). (A. Jacob).

— 348,15 suiv. Julien se fie à l'esprit de justice des Athéniens ; il va donc leur raconter son histoire, et il en dit la raison :

ὅπως, εἴ τι λέληθεν εἰκὸς δὲ ἔνια καὶ ὅσα μάλιστα τοῖς πᾶσι γνωσθήναι προσήκει ὑμῖν τε καὶ δι' ὑμῶν τοῖς ἄλλοις Ἑλλησι γένοιτο γνώριμα.

Il y a ici une ellipse très forte. Reiske proposait de corriger :

ἔνια : <λανθάνειν> ἔνια.

Voici d'autre part une conjecture de M. A. Jacob :

εἰκὸς δὲ λεληθέναι καὶ ὁ τὰ μάλιστα.

— 348,28-349,9 : οὕτω δὲ πλησίον ἡμᾶς ὄντας συγγενεῖς ὁ φιλανθρωπότατος οὗτος βλαστειὸς αἰεργάτατο, εἴ μὲν ἀνεψιὸς ἐμοῦ τε καὶ ἐαυτοῦ, πατέρα δὲ ἐμὸν, ἐαυτοῦ δὲ θεῖον, καὶ προσέτι κοινὸν ἕτερον τὸν πρὸς πατέρα θεῖον ἀδελφὸν τε ἐμὸν τὸν πρεσβύτατον ἀκρίτους κτείνας, ἐμὲ δὲ καὶ ἕτερον ἀδελφὸν ἐμὸν ἐθελήσας μὲν κτείνειν, τέλος δὲ ἐπιθάλων φυγὴν, ἀπ' ἧς ἐμὲ μὲν ἀρῆκεν, ἐκείνον δὲ ὀλίγη προτερον τῆς στραχῆς ἐρρύσατο τὸ τοῦ Καίσαρος ὄνομα, τί με δεῖ νῦν ὡσπερ ἐκ τραγωδίας τὰ ἄρρητα ἀναμετρεῖσθαι :

Ce passage laisse beaucoup à désirer, comme le prouve l'effort des critiques. Cobet corrige :

ἢ αἰεργάτατο : οἷα αἰεργάτατο,

correction adoptée par Hertlein ; Hertlein voudrait écrire :

πατέρα δὲ ἐμὸν : πατέρα δὲ <τὸν> ἐμὸν ;

enfin Cobet propose de compléter :

ἐρρύσατο : ἐρρύσατο <οὐδὲ> ;

Je crois pouvoir proposer, contre Cobet et Hertlein, de conserver la leçon manuscrite :

ἃ εἰργάσατο ;

ce pronom relatif a pour antécédent τὰ ἄρρητα (9) ; Julien encadre, entre les deux, sa longue période ; j'écris, comme le voudrait Hertlein :

πατέρα δὲ τὸν ἐμὸν (voy. 352,9),

et par contre :

ἕτερον τὸν: ἕτερον.

On doit supposer ici que le τὸν, indispensable à πατέρα τὸν ἐμὸν, aura été, à la suite d'un oubli, mis dans la marge, et placé après cela devant πρὸς πατρός, où il n'est pas nécessaire.

Dans ce qui suit, Julien dit que l'empereur a infligé l'exil à lui et à un autre de ses frères :

ἀφ' ἧς (φυγῆς) ἐμὲ μὲν ἀρῆκεν, ἐκείνον δὲ ὀλίγω πρότερον τῆς σφαγῆς ἐρρύσατο.

Il y a des chances pour que le sujet (βασιλεύς) de ἀρῆκεν soit aussi le sujet de ἐρρύσατο, comme l'indique le parallélisme ἐμὲ μὲν... ἐκείνον δὲ... Ce serait déjà un motif de suspecter la conjecture audacieuse de Cobet : ἐρρύσατο <οὐδὲ>, puisqu'elle fait gratuitement de : τὸ τοῦ Κασίωρος ὄνομα le sujet de ἐρρύσατο ; mais de plus, cette conjecture est beaucoup trop éloignée du texte traditionnel ; enfin, que faire, dans cette hypothèse, de ὀλίγω πρότερον ?

Mais si l'on n'admet point la conjecture de Cobet, le groupe : τὸ τοῦ καίωρος ὄνομα n'a plus d'emploi, et il faut supposer une lacune après ἐρρύσατο.

D'ailleurs, cette hypothèse serait encore insuffisante : car comment Julien peut-il dire : ὀλίγω πρότερον τῆς σφαγῆς, puisqu'il s'écoula quatre ans entre le rappel d'exil de son frère, et sa mort ? Je crois que la difficulté git dans ἐρρύσατο ; et je suppose ceci :

ἐρρούσαστο τὸ : ἐρούλκ τὸ (il y aurait eu digraphie).

Et il semble que cette conjecture donne un sens satisfaisant à tout ce passage. Ici l'imparfait ἐρούλκ est très admissible : Julien mêle très communément l'imparfait et l'aoriste dans un récit (voy. *Synt.*, p. 15). Et je comprends : « et celui-là, peu de temps avant le meurtre, il le dépouilla = dépouillait de son titre de César » : ce qui concorde d'ailleurs avec le mot de Zosime, cité par Hertlein.

Il y a évidemment anacoluthie dans la construction : on attendrait autre chose après : ἀρ ἧς ἐπέ μὲν... ; mais ceci n'est pas pour nous embarrasser quand il s'agit de Julien, ni d'ailleurs, semble-t-il, d'un écrivain grec, quel qu'il soit.

Comp. 296,4 : ἀπορούλκην, qui a le même sens que ούλκην ; l'un et l'autre peuvent se construire ou bien avec deux accusatifs, ou bien avec l'accusatif de la personne et le génitif de la chose.

— 350,10-11 : προσηει γὰρ οὐδαίς οὐδὲ ἐπετρέπετο τῶν ἡλικιω-  
τῶν.

Ceci semble être une glose marginale, qui aurait passé indûment dans le texte. Cette réflexion a été faite, ou équivalemment plus haut (5-6). On ne s'expliquerait point cette redite ; par contre, on comprend très bien qu'un scholiaste ait éprouvé le besoin d'ajouter en marge cette explication, en somme, inutile.

— 351,24 suiv. : ἐπέ δὲ ἀρῆκε μέγισ ἐπέτκ μὲνῶν οὐκῶν ἐλκῶσας  
τῆδε κάκιστε καὶ ποιητάμενος ἐμπερούριον.

On lit dans V ἐμπερούριον ; Hertlein s'autorise de Lennep (Phalaris, p. 29 a) pour écrire ἐμπερούριον. Mais, d'autre part, on constate que ἐμπερούριος se rencontre au vi<sup>e</sup> s. de notre ère, dans Evagrius, 2828 C (voy. Sophoclés) : il y avait donc une tradition, et qui pouvait très bien avoir commencé déjà à l'époque de Julien. Il n'y a donc pas de raison, semble-t-il, de ne pas suivre la leçon manuscrite.

— 354,22 suiv. Julien, dans le récit qu'il fait de sa vie, est arrivé au temps de son séjour à la cour de Constance. Il suppliait Athéna de ne pas l'abandonner ; et la déesse ne trahit pas son serviteur :

ἤγήτατο γὰρ ἀπανταχού μοι καὶ παρέστησεν ἀπανταχούθεν τοὺς φύλακας, ἐξ Ἡλίου καὶ Σελήνης ἀγγέλους λαθεύσα, « car elle fut partout mon guide, et mit près de moi tout autour... ». Je propose d'écrire ici :

τοὺς φύλακας : φύλακας τοὺς.

On pourrait conserver τοὺς φύλακας, si la proposition participiale qui suit n'existait pas ; il s'agirait, dans ce cas, des gardiens d'Athéna, que la déesse aurait préposés à la protection de Julien. Mais le membre de phrase qui suit rend cette interprétation impossible : la phrase n'a plus de sens. D'autre part, la correction proposée semble très légitime : le τοὺς serait tombé, aurait été replacé dans la marge, puis remis à une mauvaise place. Et la correction proposée donne à la phrase un sens acceptable, en faisant de φύλακας l'attribut de ἀγγέλους. Ce sont les anges de Hélios et de Séléne, qu'Athéna a placés comme gardiens auprès de Julien.

— 356,9 suiv. : ἀποστειρεῖς ἑαυτοῦ τοὺς θεούς, « tu prives les dieux de toi-même » (= de ton service).

Hertlein corrige : ἀποστειρεῖς <σ> εαυτοῦ.

Je crois qu'il faut garder la leçon manuscrite contre Hertlein ; voy. plus haut à propos de 303,10 suiv. : 328,5 suiv.

— 359,7 suiv. : τὸ μὲν οὖν πλῆθος τῶν πόλεων πέντε που καὶ τεσσαράκοντά ἐστι, τεῖχη τὰ διηρησμένα δίχα τῶν πύργων καὶ τῶν ἐλασσόνων φρουρίων.

Julien décrit l'une de ses campagnes des Gaules ; Constance lui avait confié le commandement de l'armée : des multitudes de Germains campaient autour des villes dévastées. Julien estime le nombre de ces villes à quarante-cinq environ. Ce qui suit : τεῖχη τὰ διηρησμένα pourrait être une manchette passée dans le texte. L'article τὰ est bizarrement placé ; d'ailleurs Reiske propose d'écrire τὰ : τε ; enfin ces trois mots n'ont pas été traduits par Pétau.

Conjecture de M. A. Jacob.

— 368,12 : ἔτι νῦν μοι καίσαρι γράζει.

Julien se plaint de Constance ; il remarque que Constance, se refusant à accepter la décision de l'armée, qui a proclamé



Julien empereur (voy. par ex. 367,8 et ce qui précède), lui donne encore dans ses lettres la qualification de César. Il semble que *μοι κίσχυρι* ne soit pas suffisant. C'est aussi l'avis de Reiske, qui propose : <ὡς εὐδὲ> *κίσχυρι*, et de Hertlein qui écrirait plutôt : <ὡς> *κίσχυρι*. Hertlein me paraît plus près de la vérité ; mais il serait plus vraisemblable encore de supposer :

*μοι κίσχυρι* : *μοι εἶα* > *κίσχυρι*,

« comme, en qualité de... » ; pour cet emploi de *εἶα*, voy. par ex. 405,1 ; 424,12 etc. ; et comp. l'erreur de M à : 424,13.

— 369,20 suiv. Julien a écrit cette lettre au cours de sa marche contre Constance ; il veut justifier sa conduite : c'eût été lâcheté de demeurer en Gaule, et il vaut mieux succomber sous le nombre, que par manque de courage : si Constance l'emportait, il devrait son succès au nombre de ses soldats ; si Julien était resté en Gaule par amour de la vie, et que Constance lui eût fermé toute issue, partie grâce aux Barbares, partie par ses propres troupes, il lui fallait subir non seulement l'extrémité du malheur, mais encore la honte. On lit dans le texte :

εἰ δὲ ἐν ταῖς Γαλλίαις περιμένοντά με καὶ τὸ ζῆν ἀγαπῶντα καὶ διακλίνοντα τὸν κίνδυνον ἀπανταχόθεν περικόψας κατέλαθε, κύκλω μὲν ὑπὸ τῶν βαρβάρων, κατὰ στόμα δὲ ὑπὸ τῶν αὐτοῦ στρατοπέδων κ.τ. λ.

Il faut sans doute corriger :

αὐτοῦ : αὐτοῦ ; voy. d'ailleurs *Synt.*, pp. 224 suiv.

— 370, 1-5 : ταῦτα διανοηθεῖς, ἄνδρες Ἀθηναῖοι, τοῖς τε συστρατιώταις τοῖς ἐμοῖς διήλθον καὶ πρὸς καινοὺς τῶν πάντων Ἑλλήνων πολίτας γράφω. θεοὶ δὲ οἱ πάντων κύριοι συμμαχίαν ἡμῖν ὥσπερ τὴν ἑαυτῶν ὑπέστησαν, εἰς τέλος δοῖεν.

Ce texte est évidemment défectueux.

Cobet estime qu'il faut écrire ou bien : πρὸς ὑμᾶς ὡς πρὸς καινοὺς, ou bien πολίτας <ὕμᾶς> ;

Hertlein corrige : ὥσπερ τὴν ἑαυτῶν : τὴν ἑαυτῶν ὥσπερ.

La place de ὥσπερ n'a sûrement rien d'authentique.

Néanmoins il ne me paraît pas que la correction de Hertlein améliore, comme il convient, l'ensemble du texte. Je sup-

pose ceci : ὡςπερ a pu être omis, puis ajouté dans la marge, ou bien, en dessous, dans l'interligne, et un scribe, dans une copie postérieure, l'aura mis devant τήν ἐκυστῶν, au lieu de le placer à la ligne supérieure devant πρὸς. On aurait dans ce cas :

ὡςπερ πρὸς κοινούς κ. τ. λ. ;

suivant la suggestion de Cobet, je corrigerais :

πολίτας : πολίτας < ὑμᾶς > ;

et j'écrirais enfin :

κύριοι < εἰ > ,

ces deux omissions n'étant d'ailleurs qu'une conséquence de la première faute. Dès lors, la phrase se tient : « et je les écris à vous, comme aux concitoyens communs de tous les Hellènes ; que les dieux, maîtres de l'univers, qui nous ont promis... » etc. On remarquera que dans les phrases de ce genre, quand le complément d'une préposition est comparé avec un autre objet, Julien se contente ordinairement d'exprimer la préposition devant le premier des termes comparés ; voy. *Synt.*, p. 233 ; au contraire. Krüger § 68, 8 : p. 302 ; Kühner-G., § 451, 6 ; I, p. 551.

— 370,7 suiv. Julien termine sa lettre en souhaitant à Athènes,

τοιούτους σχεῖν ἐς αὐτὸς τοὺς ἀυτοκράτορας, οἱ μάλιστα καὶ διαφερόντως αὐτοῖς (Rsk. II : αὐτῶ V) εἴσονται καὶ ἀγαπήσουσιν.

Il me semble que εἴσονται est bien banal. J'écrirais volontiers.

εἴσονται : ἰλάσσονται (= se concilier ; comp. 387,20).

Ici εἴσονται pourrait provenir de ἰλάσσονται, écrit ΕΙΛΑCONTAI.

L'expression n'est pas trop forte ; car Julien doit se ménager les Athéniens : c'est uniquement dans ce but qu'il leur écrit.

### Fragmentum epistulae.

— 373,19 suiv. S'il y a des pauvres, il ne faut pas incriminer la justice des dieux, mais la cupidité des riches. A sup-

poser même qu'un dieu fit pleuvoir de l'or sur les pauvres, il y a des gens qui tâcheraient de s'appropriier tout, à eux seuls : il y aurait donc encore des pauvres. Et Julien remarque :

θαυμάσιαι δ' ἂν τις εἰκότως, εἰ τοῦτο μὲν ἄριστόν ἐστι περὶ τοὺς γίνεσθαι καὶ ἄλογοιτέλειες πάντη, τὰ δυνατὰ δὲ μὴ πράττομεν (Rsk. II. Cob. : πράττωμεν V).

«... si nous demandons ce qui ne peut se produire ». Ce τοῦτο ne paraît guère naturel. Peut-être :

τοῦτο : πρὸ τοῦ

— 375,18-20. Les hommes ont entre eux des liens de parenté, soit que les dieux aient créé, en même temps que le monde, un seul couple, d'où les hommes sont tous issus, soit qu'ils en aient créé plusieurs : car s'ils ont pu créer un seul homme et une seule femme, ils ont pu créer beaucoup d'hommes et beaucoup de femmes. Le texte manuscrit ajoute :

καὶ γὰρ ἂν πρόπον τότε ἓνα καὶ τὴν μίαν, τὸν αὐτὸν πρόπον τοὺς πολλοὺς τε καὶ τὰς πολλὰς.

Hertlein et Cobet corrigent avec raison τότε : τὸν τε ; de plus, Reiske estime qu'après πολλὰς il semble manquer χρὴ ὑπολάβειν γεγενῆσθαι. Mais M. A. Jacob estimait que toute cette phrase est à supprimer, comme glose introduite dans le texte.

— 384,3-4. Quand on s'acquitte du culte à rendre aux dieux, on doit les croire là présents, qui nous voient sans être vus de nous, et dont l'œil, plus puissant que toute lumière, pénètre jusqu'à nos pensées secrètes. On lit dans le texte manuscrit :

τὸ πάσης ἀόρατος ὄμμα κρείττον ἄχρι τῶν ἀποκρυπτομένων ἡμῖν λογισμῶν διατεταχόσιν.

Je voudrais écrire ici :

τῶν ~~ἐν~~ ἀποκρυπτομένων ἡμῖν.

voy. Strab., 730 ; Clem. I, 257 B, Migne),

ou bien :

τῶν ἀποκρυπτομένων ἐν >.

— 391,16 suiv. Les impies Galiléens, voyant l'indifférence de nos prêtres pour les indigents, ont eu l'idée de pratiquer ce genre de philanthropie ; on lit ensuite :

καὶ τὸ χεῖριστον τῶν ἔργων διὰ τοῦ δοκοῦντος τῶν ἐπιτηδευμάτων ἐκράτουναν.

On devine la pensée de Julien ; mais il ne semble pas que ce texte l'exprime exactement ; δοκοῦντος a paru insuffisamment précis à Hertlein, qui suggère : εὐδοκιμοῦντος, et à Reiske qui suppose : καλλίστου δοκοῦντος. Il serait plus simple d'écrire :

δοκοῦντος : δολοῦντος,

« par ce qu'il y a de trompeur dans... ».

On conçoit qu'un scribe ait écrit, au lieu de δολόω, qui est relativement rare, δοκέω, qui est d'un usage si fréquent. Cette conjecture s'harmoniserait bien avec le contexte, puisque, dans la comparaison qui suit, Julien exprime l'idée de tromperie : ἐξαπατώντες.

### Les Césars.

— 396,4 suiv. ἤριξε δὲ οὐδαίς, ἀλλ' ὅπερ Ὀμηρος ὀρθῶς ποιῶν ἔφη, δοκεῖ μοι παρὰ τῶν Μουσῶν αὐτῶν ἀκηκοώς, ἔχειν ἕκαστον τῶν θεῶν θρόνον.

La correction de Cobet, adoptée par Hertlein,

δοκεῖ : δοκεῖν

s'imposait. Je propose d'écrire, d'autre part :

ἔχειν ἕκαστον : ἔχει ἕκαστος ;

comme il y a : (10-11) γνωρίζει δὲ ἕκαστος. L'infinitif ἔχειν peut provenir de la faute évidente δοκεῖ pour δοκεῖν ; il y aura eu là une correction mal faite.

— 396,22-24 : ὄρα, εἶπεν, ὦ Ζεῦ, μή σε ὁ ἀνὴρ οὗτος ὑπὸ φιλαρχίας ἀφελέσθαι καὶ τὴν βασιλείαν διανοηθεῖη (VM Aug. Bav.).

Sylburg a corrigé :

διανοηθεῖη : διανοηθῆ,

correction adoptée par Hertlein. Je crois qu'il faut rétablir le texte traditionnel ; voy. plus haut à propos de 300,16. suiv.

— 407,15 suiv. : ἐκήρυττον οὖν ὁ Ἐρμούης παριέναι Καίσαρα καὶ τὸν Ὀκταδικτὸν ἐπὶ τούτῳ, Τραϊκτὸν δὲ ἐκ τρίτων, ὡς πολεμικωτέρους.

Hertlein écrit : πολεμικωτέρους : πολεμικωτάτους ; c'est à tort ; il y a lieu de garder ici le texte des manuscrits (=VM Aug.

Bav.) ; voy. 143,1 ; 259,22 ; 412,22 ; 463, 4, etc. On trouve d'ailleurs, chez les auteurs les plus divers, des exemples nombreux de cet emploi : voy. par ex. *Od.* III, 362 ; Xénophon, *Cyr.*, 5,1,6 (les 3 meilleurs manuscrits : C A G ; Théocr., 17,4 ; 25,48 ; Isochr., 8,72 où les mss. à part l'E, écrivent βελτίους. Comp. *Synt.*, p. 172.

— 412,16 suiv. César veut avoir le pas sur Alexandre et il en explique la raison ; Hertlein écrit :

οὗτος ἄπαξ ἐπερικήθη τὸν Ἰστρον. ἐγὼ δεύτερον τὸν Ἰήνον Γερμανικὸν καὶ τοῦτο τὸ ἔμὸν ἔργον.

Ce texte a beaucoup souffert, comme on en juge par les variantes. On lit en effet :

τὸ ἔμὸν Aug. ; τε ἔμὸν V Bav. ; ἔμὸν M.

Reiske propose d'écrire : τοῦτο ἔμὸν τὸ ἔργον. Il semble qu'il faille opter entre la conjecture de Reiske et la leçon de M ; il est plus logique de suivre M et d'écrire :

Γερμανικὸν καὶ τοῦτο ἔμὸν ἔργον,

« ce fut là mon exploit germanique » ; Kühner-G., § 465. A. 6, a ; I, pp. 628 suiv.) donnent des exemples qui justifient cette interprétation ; le τε ou le τὸ entre τοῦτο et ἔμὸν peut aussi bien avoir été ajouté, qu'il aurait pu être supprimé. Si on laisse τὸ, on doit faire de Γερμανικὸν nécessairement un attribut ; s'il était épithète, il devrait avoir l'article ; et Γερμανικὸν, comme attribut, donne un sens absurde.

Ce τε, auquel ne répond rien, ni καί ni un autre τε, pourrait, chez un auteur plus classique, faire supposer une omission ; c'est une présomption qui ne serait point vérifiée chez un écrivain qui, comme Julien, emploie très ordinairement τε pour καί (voy. *Synt.*, pp. 132 suiv.) ; et de plus on ne voit pas qu'il y ait ici de lacune.

— 415,10 suiv. : Φουρίω, ἐξ μικροῦ συμπεσοῦσαν τὴν τοῦτου πόλιν ἀνέστησεν.

Dans ce texte, τὴν τοῦτου πόλιν est la leçon de M Aug. ; mais on lit dans V Bav. : πόλιν τοῦτου ; pour garder cette dernière leçon, je propose d'écrire :

τὴν πόλιν τοῦτου : τὴν πόλιν <τὴν> τοῦτου ;

voy. *Synt.*, pp. 223.

— 418,19 suiv. : νέος προύστην τῆς ἐμυκτοῦ πόλεως.

ἐμυκτοῦ est la leçon de V Aug. Bav., tandis qu'on lit dans M, qui ne manque pas d'autorité : αὐτοῦ ; comme cette dernière leçon est la *lectio rarior*, on peut se demander si ce n'est pas celle qu'il convient d'adopter ici ; voy. *Synt.*, pp. 476 suiv.

— 419,10 suiv. : οὐ γὰρ ταῖς ἀμέτροις ἐπιθυμίαις εἰκὼν ἐπικτᾶσθαι πάντως αὐτῇ διενεθήην, (il s'agit de Rome).

Cobet, après ἐπικτᾶσθαι, ajoute τι. Mais ἐπικτᾶσθαι n'a pas le même sens que κτᾶσθαι ; et par suite Hertlein a tort de rapprocher ce texte de 408,26. D'autre part, ἐπικτᾶσθαι s'emploie bien au sens de « agrandir », par ex. son empire : ainsi ἐπ. ἀρχήν. (Thuc. I, 144,1 ; II,65,7). Peut-être, dans ces conditions, doit-on écrire :

αὐτῇ : αὐτήν

— 419,18 suiv. : οὐθενὸς νομιζῶν τῶν πρὸ ἐμυκτοῦ χεῖρον βεβούλευσθαι.

La leçon ἐμυκτοῦ est celle de VM Bav. ; on lit dans Aug. : ἐκυκτοῦ. Pour les raisons dites à propos de 418,19, il y a peut-être lieu d'écrire ici :

ἐκυκτοῦ.

— 424,21 suiv. : ὅτι δὴ καὶ θεὸς γενόμεν, μᾶλλον εἰεῖην, ἐπεπεύσμεν.

Voilà une proposition commençant par ὅτι et dépendant d'un verbe à un temps historique ; c'est Alexandre qui répond à Silène. Il faut comprendre : « je m'étais persuadé que je devenais un dieu, ou plutôt que j'étais un dieu » ; cette traduction s'accorde bien avec la question positive : « dans quelle catégorie te placeras-tu ? parmi les êtres inanimés, ou bien parmi les êtres animés ? » Dans ce cas, il faut corriger :

γενόμεν : γινόμεν.

car l'optatif, dans ces propositions, garde une valeur temporelle ; voy. Riem.-G., § 430, 1<sup>o</sup> R. ; p. 454 ; γινόμεν donnerait donc ici : « que j'étais devenu », ce qui n'irait guère avec μᾶλλον εἰεῖην. La forme γινόμεν n'est pas une difficulté :

voy. pour le codex V, par ex. 397,6 ; 407,10 etc. : comp. *Synt.*, p. 150.

— 430, 14 suiv. : Σιωπῆς δὲ γενομένης ἔφερον οἱ θεοὶ κἀθόρα τῶς ψήφους. εἶτα ἐγένοντο πολλὰ καὶ τῷ Μαρκῷ.

Dans l'état du texte, εἶτα ne s'explique pas : il manque une partie du développement. On doit supposer ceci : « les votes se portèrent d'abord sur un tel, puis ils furent nombreux pour... » ; bref, il faut supposer une lacune après ψήφους.

### Misopogon.

— 433,15 suiv. Le genre d'éducation qu'il a reçu, ne permet pas à Julien d'écrire en vers contre ceux qui l'outragent :

ἀισχρὸν γὰρ εἶναι δοκεῖ νῦν μουσικὴν ἐπιτηδεύειν. ἦν [Mb : ἦ vulgate : ἦ Martini] πάλαι ποτὲ ἐδόκει τὸ πλουτεῖν [V : τοῖς πλουτέων MbEF ; τοῖς πλουτέσιν Pef. Martini : τοῦ πλουτοῦ Pgf] ἀδίκως.

Reiske et Hertlein corrigent ἀισχρὸν : ἀισχρὸν ; et ils écrivent ἦν : ἦ.

On pourrait conserver ἀισχρὸν et corriger ἦν [Mb : ἦ vulgate] ὦς ; car ὦς s'écrit parfois comme ἦ : « car il semble honteux aujourd'hui d'exercer l'art des muses, comme il le semblait jadis de s'enrichir injustement » : cette conjecture est de M<sup>r</sup> A. Jacob.

— 434, 11 suiv. : τὸ δ' ἄσμα παρ' ἧ μὲν λέξει παποιήται, κοιδωρίας δ' ἔχει πολλὰς καὶ μεγάλαις, οὐκ εἰς ἄλλους γὰρ Δία πῶς γὰρ ἰ ἀπαγορευόντος τοῦ νόμου εἰς δὲ τὸν ποιητὴν αὐτόν.

Je serais d'avis de supprimer ἀπαγορευόντος τοῦ νόμου. Ceci a dû être écrit dans la marge par un lecteur qui, sans frais d'imagination, aura repris l'expression de 433,10. Cette répétition est tout à fait inutile. Le πῶς γὰρ ; εἰς δὲ..., est tout à fait suffisant pour rendre l'idée ; ἀπαγορευόντος κ. τ. λ. appuie lourdement et sans nécessité.

— 435,20 suiv. Julien reproche aux habitants d'Antioche de s'épiler le menton comme les jeunes garçons, et comme les femmes. On lit dans le texte :

ὁμοίαι δὲ καὶ ἐν τῷ γήρῳ ζηλοῦντες τοὺς ὁμῶν αὐτῶν οὐσίας καὶ τὰς  
 θουγατέρας ὑπὸ λαβρότητος (vulgate : λαυρότητος Mb ; λαυρότητα  
 EF ; λαβροτάτου Pef) βίου καὶ ἕως ἀπλότητος (vulgate : ἀπλότητα  
 Mb première main, mais ἀπλότητος, deuxième main ; EF ;  
 ἀπλουστάτου Pef) τρόπου λίσαν (VMbEFPef ; λείον Pc) ἐπιμελῶς  
 ἐργάζεσθε, τὸν ἄνδρα ὑποφάνοντες καὶ παραδεικνύοντες διὰ τοῦ μετώπου  
 καὶ οὐχ ὡσπερ ἡμεῖς ἐκ τῶν γνάθων.

Reiske écrit avec raison : ἀβρότητος et ἀπάλότητος.

D'autre part, il est remarquable que tous les manuscrits, sauf la copie de V (=Pc) écrivent λίσαν, tandis qu'on lit dans Pc : λείον. Je crois qu'il y aurait lieu d'écrire ici :

λείον λίσαν,

l'un des deux mots ayant très bien pu tomber. Si l'on estime que le régime αὐτὸ (435,17) est bien éloigné, on peut corriger avec M. A. Jacob :

λ<είον αὐτὸ λ>ίσαν.

— 436, 12 suiv. Julien ne craint point de confier aux habitants d'Antioche qu'il est velu de par tout le corps :

εἶπον γ' ἂν ὑμῖν, εἴ τις ἦν μοι καὶ ἀκροχορδὸν ὡσπερ τῷ Κίμωνι  
 νυγὶ δ' οὐκ ἔστι. καὶ ἅ συγγινώσκετε, φράσω μὲν ἕτερον.

La verrue dont il est question ici suggère à Naber (*Mnémosyne*, 1883, p. 408), et à F. Cumont (*Rev. Inst. Publ. de Belgique*, t. 32, 1889, pp. 83 suiv.), cette conjecture Κίμωνι : Κικέρωνι ; je ferai seulement remarquer que, à ma connaissance, Julien ne nomme pas Cicéron une seule fois dans son œuvre.

Julien termine : « pardonnez ces détails », et le texte ajoute :

φράσω μὲν (μὴν VMb ; μὴ Pc) ἕτερον.

Reiske estime qu'il faut écrire :

καὶ εἰ συγγινώσκετε, φράσω ὑμῖν καὶ ἕτερον.

Mais cette conjecture est bien loin du texte traditionnel. Il serait plus simple d'écrire :

φράσωμεν ἕτερον,

« parlons d'autre chose » ; et en effet, Julien détaille ensuite ses habitudes de vie.



— 438,22 : *σικᾶς ἤδη τινές εἰσιν οἱ ἐπιγυγνήσαντο.*

Cobet a déjà fait remarquer *Mnésios.*, 1861, p. 168 que *τινές* = *εἰσιν οἱ*. Je conjecture que *τινές* pourrait être une glose qui aurait passé dans le texte.

— 440,1 suiv. Julien par des hivers rigoureux même, ne tolérât pas qu'on recourût, pour chauffer son appartement, aux procédés en usage dans ces pays. Mais un jour il fit apporter des charbons allumés :

*κομισθῆναι ἑνὸν ἐκέλευσεν πῦρ κεκαυμένον καὶ ἄνθρακας λαμπρούς ἀποθέσθαι παντελῶς μετρίου.*

Ce texte n'est pas entièrement satisfaisant. Il est remarquable que *ἄνθρακας* ne se trouve que dans Pce. et manque dans tous les principaux manuscrits = VMb (on lit en marge : *δαλούς*) EF ; cet *ἄνθρακας* me paraît très suspect. Or, je remarque qu'à partir du v<sup>e</sup> siècle, on trouve fréquemment employé le neutre τὸ λαμπρόν au sens de *φῶς* et aussi de *πῦρ* : Sophoclès donne cinq exemples. Ne peut-on pas supposer que cet emploi ait existé déjà au iv<sup>e</sup> siècle ? J'imaginerais donc ceci :

*πῦρ κεκαυμένον καὶ λαμπρὰ... μέτρια.*

Un lecteur aurait écrit sur *λαμπρὰ*, ou peut-être dans la marge (comme *δαλούς* dans la marge de Mb) le mot plus ordinaire : *ἄνθρακας*. Par contamination, le masculin pluriel aurait passé au texte lui-même, tandis que la glose *ἄνθρακας*, dans certains manuscrits, disparaissait purement et simplement, et, dans Pce, passait elle-même dans le texte. D'ailleurs *ἄνθρακας* est absent de la citation que le Lexique de Vienne fait de cette partie du texte ; voy. Hertlein.

— 442,23 suiv. : *καίτοι πόσω κρείττον ἦν ὀνομαζέσθαι σε μὲν δεσπότην, ἔργῳ δὲ εἶναι ἤμᾶς εἶναι ἐλευθέρους.*

*σε μὲν* est la leçon des meilleurs manuscrits (= VMb EF : Cobet et Hertlein écrivent : *μὲν σε*. Il y a lieu de revenir à la leçon traditionnelle (voy. *Synt.*, pp. 135 suiv.).

— 444, 9-14 : *τὰς δὲ δὴ Τρωάδας οὕτι πρὸς τὸν Πριαμὸν ἢ τινὰ τῶν τούτου γαμετῶν ἢ θυγατέρων ἢ υἱέων, [οὐ μὲν οὐδ' αὐτὸν τὸν Ἐκτορα] καίτοι τούτω φησὶν ὡς θεῶ τούς Τρώας εὐχασθαι εὐχόμενας*

δὲ οὐκ ἔδειξεν ἐν τῇ ποιήσει οὔτε γυναῖκας οὔτε ἀνδρας, ἀλλὰ τῇ Ἀθηναίᾳ ἑλοκυρή πασαι, φησί, χείρας ἀνέσχον.

Julien veut montrer qu'on ne doit entrer dans les temples que pour prier les dieux, et qu'il faut en bannir les manifestations déplacées, comme celles qui s'adresseraient à des hommes, fût-ce à l'empereur. Et il s'appuie sur un exemple pris dans Homère.

Tout ce passage est gravement altéré :

au lieu de τὰς δὲ δὴ Τρωάδας (VPc), on lit dans MbPef : τοὺς δὲ δὴ τρωάς ; dans EF : τοὺς δὲ τρωάς ;

γαμετῶν ἢ est omis dans MbEFPf ;

au lieu de : τούτῳ φησὶν (Pcelf), on lit dans VMbEF : τῷ φησὶν.

D'autre part, la phrase εὐχαρμένας δὲ... ἀνδρας énonce une pensée tout à fait inexacte : voy. *IL.*, III, 350 ; VI, 312 ; VII, 200 etc. Ce qui précède : καίτοι... εὐχέσθαι, me paraît très suspect : cette remarque est en contradiction flagrante avec la pensée exprimée antérieurement, et ressemble bien à une glose mise en marge pour contredire Julien. Je propose de rétablir le texte de cette façon :

..... οὐ μὴν οὐδέχ' αὐτὸν τὸν Ἐκτορα, εὐχαρμένας ἔδειξεν ἐν τῇ ποιήσει, ἀλλὰ τῇ Ἀθηναίᾳ κ. τ. λ.

Cette restitution suppose la suppression de la glose marginale ou interlinéaire : καίτοι... εὐχέσθαι, et par voie de conséquence, celle des quelques mots que l'intrusion de cette phrase a rendus nécessaires : le τοὺς Τρωάδας explique les variantes manuscrites à 9 :

τὰς δὲ δὴ Τρωάδας VPc : τοὺς δὲ δὴ τρωάς MbPef ; τοὺς δὲ τρωάς EF :

à son tour, cette confusion a amené l'intrusion de οὔτε... ἀνδρας, précision qui dans le texte original n'a pas sa raison d'être ; et de même, le : δὲ οὐκ de : εὐχαρμένας δὲ οὐκ ἔδειξεν, devenu indispensable dans l'état défectueux du texte manuscrit doit être supprimé. Comp. sur ce passage la conjecture de F. Cumont, *Rev. Inst. Publ. de Belgique*, XXXII (1889) pp. 82 suiv. : « τοὺς δὲ δὴ Τρωάδας... τὸν Ἐκτορα, εὐχαρμένους οὐκ οὐποτ' ἔδειξεν κ. τ. λ.

— 445,26 suiv. Julien feint de reprendre pour son propre compte les reproches qui lui sont adressés par le peuple d'Antioche : pourquoi ne lui offre-t-il pas en spectacle des mimes, des danseurs etc. ? il ajoute :

ἄνδρας ἀποψιλουμένους οὕτι τὰς γυῖθους μόνον, ἀλλὰ καὶ ἅπαν τὸ σῶμα.

Cobet corrige :

ἀποψιλουμένους : ἀπεψιλωμένους.

et Hertlein adopte cette correction. A première vue, cette conjecture paraît séduisante. Je crois pourtant qu'on peut garder la leçon traditionnelle : le participe présent marquerait ici une habitude permanente : « des hommes qui s'épilent (habituellement) » ; comp. 415,18 ; et voy. *Synt.*, p. 25.

— 448,9 suiv. : καθίζει πλησίον τῆς κλίνης ἀρροῶν εἰς τὸ πρόσωπον τοῦ μαιρακίου, παριέναι κελεύσας καλοῦς τε καὶ καλῆς ἀπὸ τῆς βασιλείδος ἀρξάμενος.

Il y a dans ce texte une faute évidente (voy. par ex. Kühner-G., § 486, 1, A. 1 ; II, p. 80), et qu'on s'explique. Cobet avait proposé d'écrire :

ἀρξάμενος : ἀρξάμενας ;

Hertlein corrige : ἀρξάμενους ;

étant donné les habitudes constantes de Julien dans les règles d'accord, il faut adopter résolument la correction de Cobet ; voy. *Synt.*, p. 36.

— 450,4-11. Ce n'est pas à titre de reproche, que Julien traite les habitants d'Antioche de menteurs, danseurs etc. : de sa part, c'est plutôt un éloge, puisqu'il entend dire par là qu'ils se conforment aux usages de leurs ancêtres :

τοῦναντίον δὲ ἀντ' ἐγκωμίων ὑμῖν προσείναι φημι πατρῶιον ζῆλον ἐπιτηδεύματων (Cob. II. : πάτριον ζῆλον καὶ ἐπιτηδεύματα, mss.). ἐπεὶ καὶ Ὅμηρος ἐπαινῶν τὸν Αἰτόλυκόν φησι περιεῖναι πάντων

Κλεπτοσύνη θ' ὄρκῳ τε.

καὶ ἐμαυτοῦ (MBeFPeeff : ... τῷ V : ἐμαυτοῦ H.) τὴν σκατιότητα καὶ τὴν ἀμαθίαν καὶ τὴν δυσκολίαν καὶ τὸ μὴ βραδίως μαλάττεσθαι. Peeff : εἶκαιν VMBeFF) μηδὲ ἐν (VMBeFPf ; omis dans Pce : ἐπὶ Cob., II) τοῖς δεομένοις ἢ τοῖς ἐξῆκπῶσι mss. : ἐξῆκπαιτοῖσι. *vulgate*) τὰ ἐμαυτοῦ ποιείσθαι.

Je crois qu'on peut garder la leçon traditionnelle : καὶ ἐμυτοῦ, contrairement à Hertlein qui écrit καὶ ἐμυτοῦ; il sullit pour cela de considérer la phrase : ἐπεὶ καὶ... ὄρθῳ τε comme incise : dès lors καὶ ἐμυτοῦ κ.τ. λ. dépend de ἀντ' ἐγκωμίων ὑμῖν προσείναι φημι.

De plus, en adoptant la correction de Cobet (voy. *Mnémos.*, 1861, p. 173) ἐν : ἐπὶ, on peut aussi conserver le texte des manuscrits : ἐξπατῶσι ; celui de la vulgate : ἐξπατιτοῦσι est sans autorité, et sans exemple connu ; le *Thes.*, Sophoclès, Bailly etc., citent ce dernier mot, et attribuent à Julien ce qui n'est qu'une conjecture d'éditeur.

Dès lors, on a à peu près ce sens : c'est à titre d'éloge que Julien note chez eux la fidélité aux mœurs des ancêtres, et chez lui-même cette humeur grossière, qui répugne à se laisser attendrir, à faire dépendre ses affaires des solliciteurs ou des trompeurs (τὰ ἐμυτοῦ ποιεῖσθαι ἐπὶ τοῖς θεωμένοις, « illorum arbitrio permittere », Cobet, qui renvoie à 356, 19). Il n'est pas nécessaire de corriger comme Platt, (*Class. Rev.*, 1904, pp. 21 suiv.) ποιεῖσθαι : προίεσθαι, « laisser aller, négliger » ; comp. A. Rostagni, Giuliano L'Apostata, Turin, 1920, p. 257.

— 452,8 suiv. : ταῦτα ἐνόμισας Θρηξὶ νομοθετεῖν τοῖς ἑαυτοῦ (VMbEF ; σεαυτοῦ Peef) πολιταῖς.

Il y a lieu de conserver ici la leçon : τοῖς ἑαυτοῦ : voy. plus haut à propos de 303,10 suiv. ; 328,5 suiv. ; 356,10 suiv. etc.

— 454,19 suiv. Julien attribue à l'influence de son gouverneur (Mardonios) les principaux traits de son caractère. Il fait cette remarque :

μετ' ἐνιαυτὸν ἑβδομῶν αὐτῷ παρεδόθη.

Je crois qu'il faut écrire :

ἐνιαυτὸν : ἐνιαυτὸν <τὸν>.

« après ma septième année » ; et non « après une septième année », qui n'aurait pas de sens.

— 454, 21 suiv. : ἄλλην δ' οὐτ' αὐτὸς εἰδέναι θέλων οὐτ' ἐμοὶ βελτίειν συγγωρῶν ἐποίησεν ἀπεχθάνεσθαι με πᾶσιν ὑμῖν.

La leçon εἰδέναι paraît banale : de plus on pourrait trou-

ver étrange que le même accusatif *ἄλλην ἕξιν* servit à la fois de complément direct d'un verbe transitif et d'accusatif de qualification ; peut-être y a-t-il lieu de proposer :

*εἶδέναι : ἴέναι.*

ceci s'harmoniserait mieux avec le *βυδίζειν* qui suit ; Cobet (453,9) a fait une correction analogue.

— 455, 17. Les habitants d'Antioche doivent en prendre leur parti ; Julien ne saurait rien changer à son caractère, car on ne lutte pas facilement contre des habitudes aussi invétérées. Julien ajoute :

*ἐτῶν τριάκοντα μελέτην ἀρεῖναι παγγάλισπον.*

Ce texte soulève une difficulté. Julien a écrit le *Misopogon* fin de 362 ou début de 363, et il est né à la fin de 331, à moins que ce ne fût en 332 ; or il nous dit (454, 19) que c'est après sa septième année qu'il fut confié à son gouverneur. Comment donc peut-il parler ici d'une pratique *μελέτη* = sans doute la discipline à laquelle son précepteur l'a soumis, comme l'indique le contexte : 455, 12, 21) de trente années, et même davantage (voy. 455, 19) ?

On pourrait écrire :

*ἐτῶν : ἐτῶν ἑπτῶν . . .*

L'article ajouterait à ce texte une idée d'approximation ; voy. par ex, *Riem.-G.*, § 699, 2 e ; p. 796.

— 457, 4 suiv. : *ἐγὼ δὲ ἀισχυρόμενος ἄρχων ἰδιώτου φαυλότερος εἶναι λέληθα ἑμαυτόν, οὐδὲν δέον, ὑμῖν τῆς ἀφροσύνης μεταδιδούς τῆς ἑμαυτοῦ. καὶ με ἕτερος τῶν Πλάτωνος νόμων ὑπομνησθέντα ἑμαυτοῦ* (VPe : *ἑμαυτῷ MbFPef*) *πεποιήκειν ἀπεχθάνεσθαι πρὸς ὑμᾶς.*

Le second *ἑμαυτοῦ* ne paraît pas admissible, et semble avoir été introduit par méprise. On peut concevoir des manuscrits dont les lignes comprendraient environ 45 lettres : c'est le cas du *Vossianus*. Il y aurait eu par exemple :

. . . . . μεταδιδούς τῆς ἑμαυτοῦ. . . . .

. . . . . ὑπομνησθέντα . . . . .

Ne peut-on pas supposer qu'un scribe, après *ὑπομνησθέντα*, aura eu l'esprit attiré par l'*ἑμαυτοῦ* qui se trouve juste au-dessus, et l'aura écrit une seconde fois, à tort, à la suite de *ὑπο-*

μνησθέντα ?, « et moi, une autre loi de Platon dont je me souvenais, m'a attiré votre inimitié ».

— 457, 18 suiv. Julien et ses compagnons ne vont pas au théâtre,

πεποιημένοι τὸ δυσκλειέστατον τῶν ἔργων καὶ ἐπονείδιστον τοῦ βίου τέλους.

Ce membre de phrase est incomplet. Il semble nécessaire que πεποιημένοι ait un complément qui rappelle τὰ θεάτρα (18). Dans ce cas, δυσκλειέστατον κ. τ. λ. est un attribut. On pourrait supposer :

πεποιημένοι τὸ : πεποιημένοι < τοῦ > το.

Cette correction aurait un double résultat heureux : donner un complément, qui est nécessaire, à πεποιημένοι, et supprimer l'article qui n'a que faire ici devant l'attribut.

— 461,8 suiv. Julien remarque que Constance n'avait eu qu'un tort à leurs yeux, c'est de ne l'avoir pas fait mourir en le nommant César. Mais il était son oncle et son ami ; aussi, après le différend qui surgit entre eux et qui heureusement prit fin, lui resta-t-il plus fidèle que Constance n'eût pu l'espérer avant leur brouille. On lit dans les manuscrits :

ἐπεὶ δὲ καὶ πρὸ τῆς φιλικῆς εἴλετο τὴν ἔχθραν, εἶτα ἡμῖν οἱ θεοὶ τὸν πρὸς ἀλλήλους ἀγῶνα λίαν ἐβράβευσαν φιλικθρώπως, ἐγενόμην αὐτῶ πιστότερος φίλος ἢ προσεδόκησεν εἶξαι με πρὶν ἐχθρὸν γενέσθαι.

Je propose d'écrire :

ἐχθρὸν : ἐχθρὸς.

car il ne peut être question ici que de l'inimitié de Constance pour Julien. Il serait invraisemblable que Julien dit : « avant que je ne devinsse son ennemi », ce qui serait le sens avec ἐχθρὸν, tandis que ἐχθρὸς renvoie très naturellement au sujet de προσεδόκησεν. D'ailleurs ce qu'il dit (8-9) : « quand il eut fait choix de l'inimitié », à savoir Constance, justifie cette correction.

— 463,20 suiv. : ἐμοὶ δὲ Κελτοὶ καὶ Γερμανοὶ καὶ θρουμὸς Ἐρκύνιος ἔμαλιν ἄρτι πρῶτον εἰς ἄνδρας τελούντι.

J'écrirais volontiers :

θρουμὸς < ὁ > Ἐρκύνιος.

En onciales ΔΡΥΜΟCΟΕΡΚΥΝΙΟC : comp. 608,22.

— 468,18 suiv. Julien oppose à leur indifférence envers les dieux, la complaisance coupable des habitants pour la religion des Galiléens ; le texte manuscrit dit ensuite, en parlant des femmes d'Antioche :

καὶ πρόφρουσαι ἀπὸ τῶν ὑμετέρων ἐκείναι τοὺς πένητας πολὺ τῆς ἀθείτητος ἐργάζονται θαῦμα πρὸς τοὺς τῶν τοιοῦτων δεομένους.

Ce texte n'est pas clair ; voici, en substance, ce qu'on y trouve : « chacun de vous permet à sa femme de porter tout son avoir aux Galiléens, et nourrissant... les pauvres, elles scandalisent ceux qui ont besoin de secours ». Ce sens n'est pas satisfaisant : πένητας et τοὺς τῶν τοιοῦτων δεομένους amènent une confusion. Je crois que πένητας est une glose à : τοὺς τῶν τοιοῦτων δεομένους : je supprimerais volontiers πένητας et j'écrirais :

ἐκείναι τοὺς πένητας : ἐκείναι τού > τους :

du même coup la pensée devient claire : « et nourrissant ceux-ci (= τοὺς Γαλιλαίους)... », etc.

— 475,12 suiv. Julien, malgré les preuves d'intérêt qu'il a données aux habitants d'Antioche, cite des marques nombreuses de leur mauvaise volonté ; il signale notamment la nomination irrégulière d'un sénateur :

βουλευτὴν ἄνομῶσταντες, πρὶν προσγεγραῖναι τῷ κατάλογῳ, μεταώρου τῆς δίκης οὕσης, ὑπεβάλλετε λειτουργίᾳ τὸν ἄνθρωπον.

Si l'on estimait que βουλευτὴν est trop vague, il serait aisé d'écrire :

βουλευτὴν τιν' ἄνομῶσταντες.

— 476,24 suiv. Julien rappelle les mesures prises par lui contre la disette de blé qui menaçait Antioche ; il fit venir du blé d'Égypte, et le leur céda à bon compte ; voici le texte :

ἀπὸ τῆς Αἰγύπτου κομισθέντα μοι σίτον ἔδωκα τῇ πόλει, πραττόμενος ἀργύριον οὐ κατὰ δέκα μέτρων V : μέτρον MbF ; μέτρα *vulgate* ; ἀλλὰ πεντακαίδεκα τοσούτον, ὅσον ἐπὶ τῶν δέκα πρότερον.

Hertlein écrirait volontiers :

οὐ κατὰ δέκα μέτρων : οὐκ ἐπὶ δέκα μέτρων ;

Reiske explique πρότερον : σείλ. ἐπράττετε, « exigi solebat », et il se demande même s'il ne faut pas ajouter ce verbe.

Mais si l'on rapproche ce passage de 23,3 et de 76, 1-2, on remarque que dans les cas analogues, et pour exprimer une idée approchante, Julien préfère ἀντί. Le μέτρωον de V serait favorable à cette conjecture ; j'écrirais donc :

οὐκ ἀντί δέχα.

En onciales, on voit bien comment la confusion aurait pu se produire.

---



## TABLE DES MATIÈRES

---

PRÉFACE.....	v
INDEX BIBLIOGRAPHIQUE.....	ix
LISTE DES ABBRÉVIATIONS.....	x
LES MANUSCRITS DE JULIEN.....	1
REMARQUES CRITIQUES SUR LE TEXTE DE JULIEN.....	13
Disc. I.....	13
Disc. II.....	20
Disc. III.....	24
Disc. IV.....	29
Disc. V.....	33
Disc. VI.....	37
Disc. VII.....	42
Disc. VIII.....	50
Épître à Thémistios.....	51
Au Sénat et au Peuple d'Athènes.....	53
Fragmentum epistulae.....	58
Les Césars.....	60
Le Misopogon.....	63



## ADDITIONS ET CORRECTIONS 1

---

- |  |   |
|--|---|
| <p>5,41, lire : en particulier pour la correspondance.</p> <p>8,28, au lieu de : par rapport à, lire : avec.</p> <p>8,36, — V, lire γ.</p> <p>38,36, — ce qui suit, lire : ce qui précède.</p> <p>39,30, lire : διανοού-.</p> <p>47,23, au lieu de : ὁδοῦ, lire : ὁμα-</p> | <p style="text-align: right;">λεστέρας ὁδοῦ.</p> <p>49,23, après : pp. 142 suiv., ajouter : H. a donc tort d'écrire : ἀντιλέσσειεν ἂν πύθου.</p> <p>50,19, au lieu de νόῳ, lire : τῶν.</p> <p>53, 6, lire : οὔτως.</p> <p>57,31, — κοι-.</p> <p>63,17, — vulgate) :</p> |
|--|---|

1. Le premier chiffre désigne la page, le deuxième la ligne.

---













es critiques sur le texte

16385

PONTIFICAL INSTITUTE OF MEDIAEVAL STUDIES  
59 QUEEN'S PARK CRESCENT  
TORONTO—5, CANADA  
**16385**

